

## « Un chaînon incontournable au Québec » les Chevaliers du travail, 1882 – 1902

Peter C. Bischoff

Volume 70, automne 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/llt70art01>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Canadian Committee on Labour History

ISSN

0700-3862 (imprimé)

1911-4842 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bischoff, P. C. (2012). « Un chaînon incontournable au Québec » : les Chevaliers du travail, 1882 – 1902. *Labour / Le Travail*, 70, 13–60.

Résumé de l'article

Généralement traité par la bande ou scruté à l'aide d'un nombre de documents assez restreint, l'Ordre des Chevaliers du travail au Québec échappe encore et toujours à la compréhension des spécialistes. L'image que les historiens, sociologues et experts en relations industrielles ont pu en livrer a entraîné des appréciations très négatives : l'aile québécoise de la centrale syndicale américaine étant montrée comme un mouvement utopiste, trop éloigné des besoins immédiats des travailleurs et de la réalité du monde industriel. À renfort de nouvelles sources, nous présentons un portrait tout autre de son cheminement organisationnel. Non seulement l'expérience des chevaliers québécois est-elle tout à fait remarquable, mais elle façonnera une génération de travailleurs et probablement davantage. Dans le paysage le plus laborieux et capricieux du Canada, Montréal, ils ont entamé une collaboration intense entre francophones et anglophones. Cherchant à construire un rapport de force sur le terrain, ils ont privilégié le syndicalisme de métier, tout en expérimentant avec le syndicalisme industriel à une échelle insoupçonnée par l'historiographie. Ouverts aussi aux immigrants de l'Europe du Sud et de l'Est, de même qu'aux femmes, les chevaliers dérangent donc l'ordre existant. C'est pourquoi, plus que tout autre mouvement syndical québécois avant lui, l'Ordre affronta l'hostilité du clergé catholique. Toutefois, le catholicisme joua également dans le sens contraire lorsque, suite à la diffusion de *Rerum Novarum*, les ouvriers s'inspirèrent de la légitimité offerte à l'organisation du travail pour relancer le mouvement dans les années 1890.

## ARTICLE

# « Un chaînon incontournable au Québec » : les Chevaliers du travail, 1882–1902

**Peter C. Bischoff**

L'EXPANSION DES CHEVALIERS DU TRAVAIL en terre québécoise a fait couler beaucoup d'encre depuis la publication d'une courte notice rédigée sur le sujet, par l'historien Édouard-Zotique Massicotte, en 1934. Pourtant, la nature véritable du mouvement, de même que sa force et sa place dans l'histoire ouvrière, échappent encore aux experts des sciences humaines et sociales. Cette lacune est d'autant plus déconcertante que l'Ordre des Chevaliers du travail fait le pont entre les débuts du syndicalisme, caractérisé par des syndicats de métier souvent isolés, et la période qui suit au tournant du siècle, où les syndicats internationaux et nationaux d'abord, et les syndicats catholiques ensuite, en viennent ensuite à exercer une très forte empreinte sur le paysage.

Les premières recherches portant sur les chevaliers québécois remontent aux années 1940, alors que les abbés Laberge et Browne, à l'aide d'archives diocésaines, abordent l'épineuse question des rapports entre l'Ordre et l'archevêque Taschereau. Au même moment, trois étudiants à la maîtrise, Douglas R. Kennedy, Robert W. Cox et Victor O. Chan, utilisent des journaux pour documenter l'action politique des chevaliers et leurs relations tumultueuses avec les autorités religieuses<sup>1</sup>. Au milieu de la décennie suivante, l'ex-président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada,

---

1. Philippe Laberge, « Les évêques de Québec et le syndicalisme ouvrier, 1850–1891 », mémoire de maîtrise, Université Laval, 1947, 70 p.; Henry J. Browne, « The Catholic Church and the Knights », thèse de doctorat, Catholic University of America, 1949, 415 p.; Douglas Kennedy, « The Knights of Labor in Canada », mémoire de maîtrise, University of Western Ontario, 1945, 127 p.; Robert W. Cox, « The Quebec Provincial Election of 1886 », mémoire de maîtrise, McGill University, 1948, 281 p.; Victor O. Chan, « Canadian Knights of Labor with Special References to the 1880s », mémoire de maîtrise, McGill University, 1949, 209 p.

Alfred Charpentier, y va également de quelques notes sur leur activité politique, largement basées sur les souvenirs de son père. Il faut toutefois attendre l'année 1965 pour y voir plus clair en ce qui concerne l'organisation des Chevaliers du travail, alors que l'étudiant Jacques Martin dépose une thèse de maîtrise qui dresse pour la première fois un portrait de la structure adoptée par la centrale syndicale américaine dans la province, entre 1882 et 1902. En s'appuyant abondamment sur la presse montréalaise, ce dernier peut établir l'existence de soixante-trois assemblées locales dans la métropole, soit un amalgame d'unités syndicales fondées sur le métier (assemblées locales de métier) ou sur le territoire (assemblées locales mixtes). Martin signale aussi en passant l'existence de cinq assemblées de district et d'une assemblée provinciale chargées de coordonner l'action sur le terrain. Un an plus tard, les historiens Richard Desrosiers et Denis Héroux publient à leur tour un livre dont la contribution, fort notable, est de souligner le rôle du chevalier et député ouvrier Alexandre-Télesphore Lépine en politique ouvrière<sup>2</sup>.

Au cours de la décennie 1970, les progrès sont beaucoup plus minces. À vrai dire, on assiste à un net ralentissement dans l'avancement des connaissances. Les historiens Jean-Guy Genest (1972) et Philippe Sylvain (1973) nous apprennent bien peu de nouveau sur l'hostilité de l'archevêque Taschereau à l'égard de l'Ordre. Le collectif publiant l'ouvrage *Les travailleurs québécois 1851–1896* apporte par contre quelques renseignements utiles concernant les réactions de la presse et de la bourgeoisie d'affaires, en signalant au passage l'existence d'une soixante-quatrième assemblée des Chevaliers du travail à Montréal. Quant à l'article intitulé « Les Chevaliers du travail et la montée de l'organisation ouvrière durant les années 1880 », rédigé par Richard Desrosiers et Denis Héroux, il déçoit en ce qu'il omet la contribution de Jacques Martin et ne fait, essentiellement, que reprendre le matériel que ces auteurs avaient fait paraître dans leur livre sept ans auparavant. La section portant sur l'implantation de l'Ordre à Montréal laisse donc énormément à désirer<sup>3</sup>. Beaucoup plus sérieux est l'effort de l'historien Jacques Rouillard qui, dans sa thèse de doctorat, présente des éclaircissements sur la désintégration de la Chevalerie à compter de 1896 de même qu'un examen approfondi des tractations menant à son expulsion du Congrès des métiers et du travail du

2. Pour faciliter la lecture, nous utilisons les sigles suivants : AL (assemblée locale), AD (assemblée de district) et AND (assemblée nationale de district). Alfred Charpentier, « Le mouvement politique ouvrier de Montréal, 1833–1929 », *Relations industrielles*, 10, 2 (1955), 74–93; Jean Martin, « Les Chevaliers du travail et le syndicalisme international », mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1965, 135 p.; Richard Desrosiers et Denis Héroux, *Le travailleur québécois et le syndicalisme* (Montréal 1966), 120 p.

3. Jean-Guy Genest, « La vie ouvrière au Québec », *Protée*, (1972), 51–69; Philippe Sylvain, « Les Chevaliers du travail et le cardinal Taschereau », *Relations industrielles*, 28, 3 (1973), 550–563; Richard Desrosiers et Denis Héroux, « Les Chevaliers du travail et la montée de l'organisation ouvrière durant les années 1880 », *Cahiers de l'Université du Québec*, 31 (1973), 43–69.

Canada en 1902. Toutefois, la palme revient au sociologue Fernand Harvey qui, loin de s'en tenir à de vagues généralités, propose une synthèse audacieuse des connaissances accumulées dans un ambitieux article paru en 1973 et réédité en 1980<sup>4</sup>. Suit alors un immobilisme s'étalant sur trois décennies, qui vient tout juste d'être brisé par Marc-André Gagnon, avec sa thèse de maîtrise sur le député ouvrier Lépine, et par nos propres investigations sur les rapports entre la Société bienveillante des journaliers de navires de Québec et les assemblées locales (AL) de l'Ordre<sup>5</sup>.

Excepté les recherches les plus récentes, l'historiographie laisse une image somme toute peu positive des Chevaliers du travail. En établissant à Montréal trente-neuf assemblées locales de métier et vingt-cinq assemblées locales mixtes, dont quarante-huit, écrit Fernand Harvey, sont à consonance francophone, les Chevaliers du travail se placent « au cœur du mouvement ouvrier au Québec ». Toutefois, leurs pratiques syndicales, fondées sur l'éducation, l'arbitrage, la coopération et l'action politique, cadrent mal avec celles des syndicats de métier surtout préoccupés d'assurer à leurs membres « des avantages économiques immédiats et tangibles ». Ainsi, en ne s'adaptant pas aux besoins immédiats des ouvriers et en prônant le « changement du système capitaliste sans vraiment poser au niveau des faits, des gestes de rupture », les Chevaliers du travail s'affichent comme des « utopistes progressistes »<sup>6</sup>. Même son de cloche du côté de Jean de Bonville qui, en reprenant les propos de Jean-Pierre Després, affirme que « l'idée des Chevaliers du travail n'était pas tant d'organiser des unions (sic) de métier que d'édifier une structure organique de toute la classe ouvrière ». Dans ses travaux sur le syndicalisme québécois, Jacques Rouillard répète aussi cette idée qu'ils auraient été « animés par un utopisme difficilement conciliable avec les réalités du monde industriel ». La fondation de syndicats mixtes, « groupant des travailleurs d'entreprises différentes », note-t-il, suscite l'ire des ouvriers de métier, car ces unités ne peuvent participer à la négociation collective<sup>7</sup>.

4. Jacques Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec, 1900–1930*, thèse de doctorat, Université d'Ottawa, 1976, 561 p. La recherche a été publiée par les Presses de l'Université Laval en 1979. Comparativement aux sociologues Jacques Dofny et Paul Bernard, Fernand Harvey déploie un grand effort pour comprendre les Chevaliers du travail. Voir : Fernand Harvey, « Les Chevaliers du travail, les États-Unis et la société québécoise », dans Fernand Harvey (dir.), *Aspects historiques du mouvement ouvrier au Québec* (Montréal 1973), 33–118 et dans Fernand Harvey (dir.), *Le mouvement ouvrier au Québec* (Montréal 1980), 69–130; Jacques Dofny et Paul Bernard, *Le syndicalisme au Québec : structure et mouvement* (Ottawa 1968), 28–29.

5. Marc-André Gagnon, « Harmoniser le Travail et le Capital : les Chevaliers du travail et l'action politique ouvrière à Montréal, 1883–1896 », mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa, 2011, 172 p.; Peter C. Bischoff, *Les débardeurs au port de Québec : tableau des luttes syndicales, 1831 à 1902* (Montréal 2009), 332, 341–342, 378–379 et 382.

6. Les trois citations proviennent de Fernand Harvey (dir.), *Aspects historiques du mouvement ouvrier*, 112–113.

7. Jean de Bonville, *Jean-Baptiste Gagnepetit. Les travailleurs montréalais à la fin du XIX<sup>e</sup>*

Harvey et Rouillard, les deux plus influents auteurs sur la question, proposent de surcroît une explication similaire du déclin plus tardif de l'Ordre au Québec, par rapport à l'Ontario et aux États-Unis : la différence provenant fort possiblement de « la structure économique différente de la province où l'industrie légère emploie surtout une main-d'œuvre non qualifiée »<sup>8</sup>. Rouillard ajoute que la distance séparant le Québec des grands centres industriels américains a également joué, tandis que Harvey suggère que les Chevaliers du travail profitent sans doute de l'opposition nationaliste à l'égard des syndicats internationaux.

Une évaluation attentive de la méthodologie sous-tendant cette littérature permet deux constats généraux. D'abord, que l'examen du travail effectué par les Chevaliers du travail sur le terrain n'a pas encore été réalisé. Des propos anecdotiques, complétés par de nombreuses références à la *Déclaration de principes* de l'Ordre ou à des affirmations de dirigeants américains, tiennent lieu d'analyse de leur activité syndicale. Ensuite, que la compréhension de l'évolution structurelle de l'Ordre à Montréal repose toujours sur des données assez sommaires, tributaires de l'effort déployé par Jacques Martin en 1965. De ce fait, les caractéristiques de la Chevalerie à Montréal et son débordement vers les autres centres de la province restent largement méconnus. À vrai dire, les zones d'ombre demeurent si nombreuses, que la représentation du mouvement ne dépasse guère le stade de l'esquisse. Par exemple, on ne sait pratiquement rien de la préparation des chevaliers aux grèves auxquelles ils ont été mêlés, du financement des conflits de travail et de l'issue de ces derniers. On ignore aussi la place du sentiment religieux chez les chevaliers et leur attitude à l'égard de l'Église<sup>9</sup>. De plus, les relations ethniques et de

---

siècle (Montréal 1975), 161. Les citations de Jacques Rouillard proviennent respectivement des publications suivantes : *Histoire du syndicalisme québécois* (Montréal 1989), 43; « Le Québec et le congrès de Berlin, 1902 », *Labour/Le Travail*, 1 (1976), 73.

8. Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*, 46. Fernand Harvey abonde dans le même sens. Voir : Fernand Harvey (dir.), *Aspects historiques du mouvement ouvrier*, 111.

9. Au Québec, un historien comme René Hardy a surtout vu dans l'augmentation de la pratique religieuse un phénomène causé par l'accroissement du contrôle clérical sur les fidèles. Louis Rousseau et Frank W. Remiggi insistent plutôt sur l'émergence rapide d'une culture religieuse populaire pour expliquer l'assiduité des Canadiens français. Selon nos propres recherches, le premier pourrait accompagner la seconde. Il nous apparaît aussi que la religion peut constituer, pour un groupe social ou des individus, en l'occurrence ici les ouvriers, un élément dynamique, une sorte de levier, en faveur du changement social. Voir : René Hardy, « À propos du réveil religieux dans le Québec au XIX<sup>e</sup> siècle, le recours aux tribunaux dans les rapports entre le clergé et les fidèles (district de Trois-Rivières) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 42, 2 (1994), 187–212; Louis Rousseau et Frank W. Remiggi, *Atlas historique des pratiques religieuses* (Ottawa 1998), 153–174 et 199–212. Le sentiment religieux reste toutefois un thème marginal en histoire du syndicalisme au XIX<sup>e</sup> siècle. Par exemple, dans l'ouvrage que Gregory S. Kealey et Bryan D. Palmer ont coécrit sur les chevaliers ontariens, le sujet est peu traité. Les auteurs suggèrent, par contre, une piste stimulante selon laquelle le besoin religieux peut être comblé non seulement par les Églises officielles, mais aussi par la Chevalerie. Voir : Gregory S. Kealey et Bryan D. Palmer, *Dreaming of What Might Be: the Knights of Labour in Ontario* (New York

genre au sein du mouvement n'ont pas encore été abordées, ni la culture ouvrière dont l'Ordre a été porteur<sup>10</sup>. Même les rapports entre l'organisation et les élites politiques municipales demeurent nébuleux<sup>11</sup>. Corriger ces lacunes demanderait la production d'un livre, auquel d'ailleurs nous travaillons.

Dans cet article, nous poursuivons un objectif plus limité, mais fondamental : examiner minutieusement la percée de l'Ordre dans la province et son cheminement du point de vue organisationnel<sup>12</sup>. Des historiens chevronnés démontrent ailleurs que les Chevaliers du travail forment un mouvement social à la recherche de solutions, immédiates et à plus long terme, aux problèmes économiques, sociaux et politiques des travailleurs<sup>13</sup>. Comment ce projet se traduit-il au Québec en termes de structure syndicale? Aux défis du temps – une industrialisation effrénée, un réseau urbain en pleine envolée et un système politique peu réceptif aux ouvriers – l'Ordre répond-il par la mise en place d'une organisation souple et malléable aux besoins? Ses membres,

---

1982), 144–145, 311–312. De son côté, Lynne Marks fait preuve d'exception. Sa recherche veut démontrer que la religion occupe une place centrale dans la vie des ouvriers : soit un « terrain contesté » où des travailleurs ontariens cherchent à orienter les croyances et pratiques religieuses de manière à renforcer la conscience de classe des ouvriers et à alimenter leur critique du système capitaliste. Lynne Marks, « The Knights of Labor and the Salvation Army: Religion and Working-Class Culture in Ontario, 1882–1890 », *Labour/Le Travail*, 28 (automne 1991), 89–127.

10. Nous savons, par contre, que dans les fonderies montréalaises, les différences ethniques et linguistiques ont été utilisées par les employeurs pour diviser les travailleurs et détruire leur syndicat. À l'opposé, les débardeurs canadiens-français et irlandais du port de Québec réussissent à s'unir sous la même ombrelle, soit la Société bienveillante des journaliers de navires à Québec, tout en conservant une certaine marge de manœuvre par l'entremise de sections linguistiques semi-autonomes. Voir respectivement : Peter Bischoff, « La formation des traditions de solidarité ouvrière chez les mouleurs montréalais : la longue marche vers le syndicalisme (1859–1881) », *Labour/Le Travail*, 21 (printemps 1988), 9–43; Peter C. Bischoff, *Les débardeurs...*, 136–137, 250–253, 294–295, 326–327, 405 et 411. Sur la culture des chevaliers ontariens et américains, voir les intéressants travaux suivant : Gregory S. Kealey et Bryan D. Palmer, *Dreaming...*, 277–329; Robert E. Weir, 'Beyond Labor's Veil'. *The Culture of the Knights of Labor* (University Park 1996), 343 p.

11. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le gouvernement municipal constitue, tant au Canada qu'aux États-Unis, un enjeu de pouvoir en raison de son autorité fiscale et de sa capacité à livrer des services et d'assurer la sécurité publique. Voir : Gregory S. Kealey et Bryan D. Palmer, *Dreaming...*, 205–214; Leon Fink, *Workingmen's Democracy, The Knights of Labor and American Politics* (Urbana & Chicago 1985), 38–218.

12. Nous utilisons à bon escient une approche institutionnelle. Dans le livre que nous rédigerons prochainement sur la Chevalerie au Québec, toute une gamme de thèmes seront abordés, qui ne peuvent être traités ici par manque d'espace. Grâce à des sources très variées et d'une grande richesse, le social et l'idéologique de même que le politique et le culturel seront alors à l'honneur.

13. Gregory S. Kealey et Bryan D. Palmer, *Dreaming...*, 17; Robert E. Weir, *Knights Unhorsed: Internal Conflict in a Gilded Age Social Movement* (Detroit 2000), 14–18; Kim Voss, *American Exceptionalism, The Knights of Labor and Class Formation in the Nineteenth Century* (Ithaca & London 1993), 290 p.

des ouvriers de la « troisième génération » de travailleurs en milieu capitaliste industriel, sont en effet à la recherche de solutions susceptibles de dépasser les limitations des syndicats de métier et des syndicats locaux, qui se sont montrés si fragiles face aux employeurs et à la Grande Dépression des années 1870<sup>14</sup>. Quels véhicules organisationnels exploitent-ils? Quelles populations ouvrières parviennent-ils à mobiliser? Pourquoi ont-ils perduré si longtemps au Québec? Enfin, par quelles hypothèses peut-on expliquer leur déclin?

Notre étude des Chevaliers du travail repose sur une panoplie de sources. Le profil des assemblées locales de l'Ordre a d'abord été documenté grâce à l'organe officiel de l'organisation, le *Journal of United Labor*; le chercheur peut y trouver, jusqu'à la fin de 1886, l'année et le mois de fondation des sections syndicales et leur type (mixte ou de métier). Les données qu'a colligées Jonathan Garlock sur l'ensemble des 15 000 AL établies par l'Ordre s'avèrent aussi précieuses pour suivre l'apparition de nouvelles AL québécoises après 1886 que pour évaluer leur longévité<sup>15</sup>. Ces renseignements complètent ceux amassés par Jacques Martin en permettant notamment de mieux cerner la croissance des Chevaliers du travail à leurs débuts à Montréal et de présenter pour la première fois un portrait de leur progression hors de la métropole. L'authentification de la durée des AL et de leur mode d'organisation a ensuite été principalement documentée au moyen de quatre annuaires des organisations syndicales montréalaises restés inexploités jusqu'à présent, d'articles dans la *Gazette du travail* et dans la revue annuelle *Report on Labor Organization in Canada* et à l'aide d'une base de données de près de 1 600 articles de journaux que nous avons constituée à ce jour sur l'Ordre. Enfin, les 362 lettres que se sont échangées les militants québécois et les hautes autorités de l'Ordre ont aussi servi à mieux cerner le profil des AL, de même qu'à appréhender leurs relations réciproques et celles entretenues avec leur milieu ambiant<sup>16</sup>. Jusqu'à maintenant, il a été possible d'identifier 109 AL québécoises, distribuées selon

14. La première génération d'ouvriers ayant opéré, grosso modo, dans les années 1840 et 1850, et la seconde, au cours des années 1860 et 1870. Norman J. Ware a été le premier à saisir la place charnière de l'Ordre dans la formation de classe ouvrière. Voir Norman J. Ware, *The Labor Movement in the United States, 1860–1895. A Study in Democracy* (New York 1929), 22–80.

15. Jonathan Garlock, *Guide to the Local Assemblies of the Knights of Labor* (Westport 1982), 571–574.

16. *Montreal Labor Directory* pour 1893, 1897, 1906 et 1909; Canada, Département du Travail, *Gazette du Travail*, 1900–1914 et *Report on Labor Organization in Canada*, 1911–1914; Bibliothèque et archives nationales du Canada (dorénavant BAC), R2872-0-5-E, Fonds des Chevaliers du travail, correspondance au grand-maître Terence Powderly (dorénavant BAC, CP) et au secrétaire-trésorier général John W. Hayes (dorénavant CH). La base de données de la correspondance comprend aussi 38 lettres du lieutenant ontarien de l'Ordre, Daniel J. O'Donoghue, soit un total de 400 lettres. O'Donoghue travaillait de concert avec les chevaliers québécois en se rendant, par exemple, à plusieurs reprises à Montréal pour livrer des conférences ou encore pour aider à désamorcer la crise provoquée par les condamnations de l'Église.

**Tableau 1** Durée des assemblées locales des Chevaliers du travail de la région de Montréal, 1882–1914

Durée	Nombre d'AL selon Fernand Harvey	Nombre d'AL selon nos recherches
1 an	10	15
2 à 4 ans	9	30
5 à 10 ans	18	16
11 ans et plus	4	14
Indéterminée	23	
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>75</b>

Sources : Fernand Harvey, *Le mouvement ouvrier au Québec* (Montréal 1980), 102; *Journal of United Labor*, 1882–1886; Jonathan Garlock, *Guide to the Local Assemblies of the Knights of Labor* (Westport 1982), 571–574; *Montreal Labor Directory* pour 1893, 1897, 1906 et 1909; Canada, Département du Travail, *Gazette du Travail*, 1900–1914 et *Report on Labor Organization in Canada*, 1911–1914; BAC, R2872-0-5-E, Fonds des Chevaliers du travail, correspondance au grand-maître Terence V. Powderly.

les régions de la manière suivante : soixante-quinze à Montréal, seize à Québec, six à Lévis et douze situées ailleurs dans la province. Cette information est suffisamment abondante pour dater précisément les AL et évaluer leur durée (voir tableau 1).

La table est donc mise pour une analyse en trois temps de l'évolution structurelle des Chevaliers du travail au Québec. La première partie, intitulée « L'irruption des Chevaliers du travail au Québec », traite de l'arrivée de l'organisation par l'entremise des ouvriers des secteurs les plus avancés technologiquement de la période, soit les télégraphistes d'abord, puis les machinistes ensuite. Sous le titre « L'enracinement à Montréal, l'expansion vers les régions », la deuxième section s'attache à l'ancrage de l'Ordre à Montréal, en 1883, puis à son débordement, deux ans plus tard, vers d'autres villes et villages de la province. Il sera notamment question du rôle dirigeant des premières AL mixtes, des relations entre membres francophones et anglophones et des contraintes posées par les condamnations répétées de l'Église catholique. Enfin, la dernière partie de l'article s'intéresse à la nouvelle vague d'expansion de la centrale syndicale à compter de 1892. Alors que l'ordre des Chevaliers du travail recule partout en Amérique du Nord, ses adhérents québécois, majoritairement catholiques, profitent de la légitimité que l'encyclique *Rerum Novarum* confère aux droits et à l'organisation des ouvriers pour relancer ses activités<sup>17</sup>. Dans cette conjoncture, force est de constater aussi « la centralité des AL de métier » dans leur fief montréalais.

17. Les historiens québécois sont unanimes sur le sujet : l'encyclique de Léon XIII sur la question ouvrière, *Rerum Novarum*, diffusée en mai 1891, passe d'abord presque inaperçue au Québec. Il faut attendre le début du XX<sup>e</sup> siècle, soulignent-ils, pour que l'Église porte une

## L'irruption des Chevaliers du travail au Québec

LES IMPRÉCISIONS OU LES INEXACTITUDES, quant aux origines de l'Ordre au Québec, sont légion dans les vieux articles toujours en circulation ou dans les ouvrages de synthèse reconnus<sup>18</sup>. L'Assemblée Dominion n° 2436, établie en 1882, constituerait la première cellule syndicale. Apparaîtrait l'année suivante, l'assemblée de district nommée « assemblée Ville-Marie n° 3484 » puis d'autres AL à Montréal et dans diverses villes québécoises<sup>19</sup>. En réalité, les Chevaliers du travail se sont introduits au Québec, presque simultanément, en deux vagues distinctes, dont une seulement, la seconde, laissera des fruits durables. Et, fait notable, des ouvriers de métier, œuvrant dans des secteurs technologiquement avancés, en seront chaque fois les initiateurs.

Dans un article publié en 1971, qui malheureusement est passé inaperçu dans l'historiographie québécoise, Eugene Forsey révèle que c'est à des travailleurs des communications, les télégraphistes montréalais, que revient la palme d'avoir implanté l'organisation dans la province. En août 1882, ces derniers joignent l'assemblée nationale de district n° 45 des Chevaliers du travail, un groupement parapluie de l'ensemble des sections du *Brotherhood of Telegraphers of the United States and Canada*. Alors en pleine campagne de syndicalisation des gens du métier, cette AND intègre les Montréalais à ses rangs en tant qu'assemblée locale de métier n° 2191<sup>20</sup>. Pour les télégraphistes

---

véritable attention à la question ouvrière. En ordre chronologique : Fernand Harvey (dir.), *Aspects historiques du mouvement ouvrier*, 91–92; Jacques Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930* (Québec 1979), 159; Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*, 46; Pierre Savard, « La réception de *Rerum Novarum* dans un sol mal préparé : le Canada français », dans Actes du colloque internationale par l'École française de Rome et le Greco n° 2 du CNRS, *Rerum Novarum, écriture, contenu et réception d'une encyclique* (Rome 1997), 411–412. Nous nous sommes récemment élevés contre cette interprétation : Peter C. Bischoff, « La réception de *Rerum Novarum* dans un sol préparé d'avance : la province de Québec », *Bulletin du RCHTQ*, 35, 2 (automne 2010), 4–8.

18. Les articles de Richard Desrosiers et Denis Héroux (1973) et de Philippe Sylvain (1973) figurent dans le recueil de James D. Thwaites, (dir.), *Travail et syndicalisme. Origines sociales et défis d'une action sociale* (Québec 2007), 75–95 et 112–122. Les synthèses les plus connues étant : Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*; Centrale de l'enseignement du Québec, *Histoire du mouvement ouvrier au Québec : 150 ans de lutte* (Montréal 1984), 328 p.

19. Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*, 41; Desrosiers et Héroux, dans Thwaites, *Travail et syndicalisme* (2007), 81. Desrosiers et Héroux assimilent erronément l'AL 3484 à une AD.

20. L'ordre des Chevaliers du travail incorpore des syndicats de métier très organisés et soucieux de préserver une certaine autonomie : les fameuses « assemblées nationales de district » (*National District Assemblies*). Ces dernières conservent une grande liberté d'action, car elles ne sont pas soumises à l'autorité des assemblées de district territoriales, mais uniquement à celle, plus lointaine, du comité exécutif général de l'Ordre et de l'assemblée générale annuelle. Dans sa célèbre étude sur l'organisation, William C. Birdsall se penche sur ces accommodations structurelles, montrant que la Chevalerie cherche de cette façon à construire un mouvement syndical d'une ampleur inégalée. William C. Birdsall, « The Problem

de la métropole québécoise, écrit Forsey, il est notamment impératif de relever les salaires restés étonnamment bas pour des cols blancs. Cinq mois plus tard, c'est au tour de leurs confrères de Québec, Rivière-du-Loup et Sherbrooke de leur emboîter le pas et d'établir, respectivement, les assemblées locales de métier n<sup>os</sup> 2441, 2443 et 2478<sup>21</sup>. Les télégraphistes montréalais forment donc l'avant-garde de l'Ordre au Québec.

Ces premières cellules syndicales n'auront cependant qu'une vie très brève. Elles sont en effet plongées dans une grève « internationale » à compter du 19 juillet 1883, de laquelle elles ne se relèveront pas. Ce conflit de travail paralyse les bureaux de télégraphie canadiens et américains. Malgré une opinion publique assez sympathique à leur cause, les télégraphistes perdent la bataille<sup>22</sup>. À la mi-août, ces ouvriers sont forcés de baisser pavillon devant l'inflexibilité des grandes entreprises de télégraphie. En conséquence, les AL québécoises, comme leurs consœurs du reste du Canada et des États-Unis, disparaissent quelques mois plus tard.

Les télégraphistes de la ville de Québec laissent cependant un legs qui viendra empoisonner l'existence des Chevaliers du travail de la seconde vague. En effet, ce sont eux qui, d'une certaine manière, sont à l'origine de la célèbre attaque de l'archevêque Taschereau contre l'Ordre. Un certain nombre de catholiques parmi les télégraphistes avaient été inquiétés, à la fin mars 1883, par leur confesseur en raison de leur appartenance à l'organisation. Ils rencontrent donc Mgr Taschereau pour lui exprimer leur embarras<sup>23</sup>. Celui-ci s'oppose au principe de la grève contenu dans un des articles de leur constitution, car le refus de travailler, selon lui, s'accompagne trop souvent « de menaces et d'actes de violence ». Le prélat ne désire pas d'une autre organisation ouvrière susceptible, à l'instar de la Société bienveillante des journaliers de navires à

---

of Structure in the Knights of Labor », *Industrial and Labor Relations Review*, 6, 4 (1953), 532.

21. Eugene Forsey, « The Telegraphers' Strike of 1883 », *Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada/Délibérations et mémoires de la Société royale du Canada*, (1971), 245–259. Jacques Rouillard mentionne brièvement les télégraphistes dans la réédition de sa synthèse historique en se basant sur le livre d'Eugene Forsey : *Trade Unions in Canada*. Voir : Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire* (Montréal 2004), 25; Eugene Forsey, *Trade Unions in Canada, 1812–1902* (Toronto 1982), 600 p.

22. *Montreal Post*, 3 août 1883.

23. L'abbé Philippe Laberge est le premier historien à signaler cette rencontre. Philippe Laberge, *Les évêques de Québec*, 27–28. Il sera cité à cet effet dans les travaux de Jean-Guy Genest de même que dans ceux de Noël Bélanger et de Jean-Guy Lalande. Étonnamment, Philippe Sylvain, Fernand Harvey, Richard Desrosiers et Denis Héroux ne font pas du tout état des télégraphistes dans leur traitement des Chevaliers du travail. Les confesseurs se montraient si intraitables étant donné que l'archevêque Taschereau avait, le 7 mars précédent, ordonné ce qui suit : « Vous pouvez et devez regarder comme prohibée toute société dont les règlements renferment le principe des grèves, principe fécond en troubles et en désordres, comme l'expérience le prouve trop souvent. » Archevêque Elzéar-Alexandre Taschereau, « Circulaire au clergé », dans H. Têtu et C.-O. Gagnon, *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, 2 (Québec 1890), 339.

Québec, de semer le trouble et le désordre dans son diocèse<sup>24</sup>. Toutefois, il laisse faire les télégraphistes à condition que ceux-ci respectent, en cas de grève, les trois conditions suivantes :

1. tout associé sera libre de quitter la société s'il ne veut pas prendre part à la grève et libre de travailler sans molestation au prix qui lui convient;
2. sous peine d'exclusion définitive de la société, il est défendu d'user de menaces ou de violence envers qui que ce soit;
3. aucune procession de grévistes n'aura lieu, parce qu'elles sont l'occasion ordinaire de rixes et de violence<sup>25</sup>.

À la suite d'un long débrayage des télégraphistes, l'Archevêque en vient néanmoins à douter de sa décision. En conséquence, il adresse une lettre à Rome, le 5 octobre 1883, dans laquelle il fait part au cardinal Bilio de sa grande inquiétude face aux progrès des syndicats, tels que ceux des *telegraph operators*, *ship labourers*, *railway engineers*, *brakemen*, *conductors*, *iron moulders*, *glass blowers*, etc., qu'il assimile à des « loges maçonniques ». L'ordre des Chevaliers du travail l'alarme particulièrement, non seulement parce que cette société rassemble les télégraphistes, mais aussi et surtout parce qu'elle « paraît plus générale, comme s'étendant à toute espèce de travaux »<sup>26</sup>. Taschereau craint probablement que cette organisation perturbe l'ordre social encore davantage que la Société bienveillante des journaliers de navires à Québec. Il demande en conséquence au Cardinal d'examiner la constitution des Chevaliers du travail et celle de l'assemblée de district (AD) des télégraphistes, dont les membres québécois lui avaient remis une copie au mois de mars précédent, pour l'éclairer sur le statut de ces organisations<sup>27</sup>. La réponse arrivera un an plus tard dans un contexte où la Chevalerie connaît un nouvel élan, durable celui-là, qui propulse l'organisation à l'avant-scène.

En effet, tandis que les télégraphistes s'agitent, d'autres travailleurs de métier se mettent également en branle à Pointe-Saint-Charles, dans le sud-ouest de Montréal, là où prédomine l'industrie lourde, et ouvrent ainsi un second front. Au commencement de décembre 1882, deux jeunes Irlandais

24. Taschereau avait probablement sous les yeux la constitution des télégraphistes où l'on peut lire plusieurs articles très détaillés sur la gestion d'une grève et du fonds de grève. Brotherhood of Telegraphers of the United States and Canada, District Assembly No. 45 Knights of Labor, *By-Laws* (Pittsburgh 1882), 14 à 18, microfiches ICMH n° 60251. L'archevêque de Québec craignait la Société bienveillante des journaliers de navires à Québec, établie par les débardeurs au cœur même de son diocèse : cette dernière constituait le syndicat le plus puissant et remuant du Canada. Sur cette organisation, voir : Peter C. Bischoff, *Les débardeurs ...*, 217–220, 302–303, 313 et 410.

25. Archives de l'archevêché de Montréal, 295.101.886.11, lettre de l'archevêque Taschereau à l'évêque Fabre, 4 avril 1883.

26. Vicaire général Cyrille E. Légaré, « Circulaire au clergé au sujet de deux sociétés secrètes », 17 octobre 1884, dans H. Têtu et C.-O. Gagnon, *Mandements*, 2, 445 (traduit du latin).

27. Archives de l'archevêché de Québec, 210 a, lettre de l'archevêque Taschereau au cardinal Bilio, 5 octobre 1883.



WM. KEYS,  
Charter Member of Dominion Assembly 2436.



J. F. REDMOND,  
Charter Member, Dominion Assembly 2436.

Estampes 1 et 2 Les véritables fondateurs de l'Ordre au Québec : le machiniste William Keys et l'ex-mouleur John F. Redmond

Note : les estampes proviennent de photographies datant de 1889 ou d'une année antérieure.

Source : *Montreal Daily Star*, 31 août 1889.

catholiques, l'ex-mouleur de fer John F. Redmond devenu propriétaire d'un comptoir de journaux et le machiniste William Keys, convoquent des ouvriers triés sur le volet à une réunion au Mechanics' Hall dans le but de mettre sur pied une AL de l'Ordre dans cette partie de la ville de Montréal. Le contexte paraît opportun à un réajustement de l'action syndicale. Les organisations ouvrières, mises à mal par la dépression économique (1873-1879), éprouvent des difficultés énormes à se relever. Aux immenses ateliers de la Compagnie du Grand Tronc, les travailleurs se tiennent sur le qui-vive depuis l'écrasement de leur grève, un an plus tôt, à l'issue de laquelle tous les meneurs avaient été congédiés. Dans les autres secteurs, le portrait reste peu encourageant : le puissant syndicat des cordonniers monteurs est sur la voie de se faire broyer par une association patronale nouvellement fondée; les débardeurs accumulent les défaites face à la redoutable *Allan Line*; les typographes essuient aussi un autre revers; quant aux travailleurs des fabriques de coton d'Hochelaga et de Saint-Henri, ils mordent également la poussière<sup>28</sup>.

Redmond et Keys (estampes 1 et 2) ne se laissent cependant pas abattre par ces déboires. À lire la presse internationale sur les progrès des Chevaliers du travail, Redmond et Keys entrevoient des lendemains qui chantent. En effet, les deux amis écrivent au secrétaire général de l'Ordre, Robert Layton, à

28. Jean Hamelin, Paul Larocque et Jacques Rouillard, *Répertoire des grèves dans la province de Québec au XIX<sup>e</sup> siècle* (Montréal 1970), 51-52, 64-65, 67-69, 73-76.



G. S. WARREN,  
Organisateur pour la Province de  
Québec.



ÉLIE MASSIE, premier maître ouvrier de  
l'Assemblée Ville-Marie des Chevaliers  
du Travail.

**Estampes 3 et 4 Les premiers dirigeants canadiens-français : les cigariers George S. Warren et Élie Massie**

Note : les estampes proviennent de photographies datant de 1889 ou d'une année antérieure.

Source : *Le Repos du travailleur*, 1<sup>er</sup> septembre 1890 (Warren); *La Presse*, 24 juin 1893 (Massie).

Pittsburgh, pour lui demander le nécessaire en vue de démarrer une AL. En prudents catholiques, ils vont ensuite présenter le matériel reçu, la constitution et même le manuel du rituel secret de l'Ordre (l'Adelphon Kruptos), à leur évêque, Mgr Fabre. Keys raconte ceci : « I called a week later when his lordship handed me the constitution and other documents stating that he did not see anything in the organization that the Church could object to, so said he, go ahead and I hope your efforts will be crowned with success »<sup>29</sup>. Munis de ces documents et de l'appui épiscopal, Keys et Redmond commencent alors à chercher les dix membres nécessaires, tel que le stipule la constitution, pour établir une AL. Toutefois, à leur grande déception, seules sept personnes se présentent au rendez-vous. À la rencontre du 20 décembre, ils sont à nouveau déçus. Persévérants jusqu'au bout, ils finissent par obtenir gain de cause le 12 janvier 1883 en réussissant, avec huit autres travailleurs, dont deux que nous

29. BAC, CP, lettre de W. Keys à T.V. Powderly, 25 janvier 1887. Ce message de Keys, où il fait mention de ses démarches et de sa rencontre avec Fabre, est aussi cité dans Henry J. Browne, *The Catholic Church*, 95. Philippe Sylvain est le seul historien québécois à mentionner son existence. Philippe Sylvain, « Les Chevaliers du travail... », 554–555.

avons réussi à identifier (les machinistes James Hill et Edward Butler), à former l'association tant souhaitée<sup>30</sup>.

Le groupement est reconnu par le secrétariat de l'Ordre comme l'assemblée locale 2436. Baptisée par ses membres fondateurs d'un nom patriotique, l'assemblée Dominion, la section syndicale de type « mixte » se fixe comme objectif de faire entrer l'organisation dans les ateliers de la Compagnie de chemin de fer du Grand Tronc et d'étendre le mouvement aux autres ouvriers montréalais. Sous la houlette de William Keys, son premier maître ouvrier, la cellule syndicale s'active, allant jusqu'à organiser une conférence donnée par le grand-maître ouvrier en personne, Terence V. Powderly, en décembre 1883. Elle connaît cependant un départ plutôt lent, car plusieurs ouvriers craignent de perdre leur emploi s'ils sont reconnus comme faisant partie des Chevaliers du travail<sup>31</sup>. Ainsi, dans les six mois qui suivent sa fondation, l'assemblée locale 2436 voit ses effectifs n'augmenter qu'à soixante-quatre individus. De plus, la volatilité de ces derniers constitue un autre défi. En juillet 1884, l'assemblée Dominion n° 2436 ne compte que 120 adhérents en règle. Bien que 133 personnes aient été admises, 74 membres sont suspendus (probablement pour arrérages de cotisations syndicales) et trois autres ont obtenu leur transfert vers une autre AL. Pendant un temps, l'organisation songe à imiter les travailleurs torontois et à lancer une campagne visant à convaincre les sociétés ouvrières de Montréal de la nécessité d'établir un Conseil central des métiers et du travail. Mais, vu sa jeunesse, elle juge que ce serait prématuré<sup>32</sup>.

Toutefois, l'assemblée Dominion attire des militants prometteurs comme le cigarié et secrétaire correspondancier de la succursale n° 58 de l'Union internationale des cigariérs, George S. Warren, qui deviendra le plus grand organisateur de l'Ordre au Québec (estampes 3 et 4). Entré en novembre 1883, alors que l'AL ne comptait que quatre-vingt-dix membres, dont deux francophones, Warren est nommé au poste de statisticien. En août 1884, on le retrouve comme porte-parole des quarante Canadiens français présents à ce moment-là dans la société, qui lui demandent d'adresser au grand-maître ouvrier, Terence V. Powderly, une requête en faveur d'une charte d'assemblée locale pour francophones seulement. Warren, qui pouvait s'exprimer aussi bien en anglais qu'en français étant donné ses origines familiales, écrira ceci à Powderly : « The Canadiens numbers who has joined they don't understand a word of what is said and it becomes a nuisance for them, they say that it is no use for them to come to the meetings, although they are very exact as it is ».

30. *Le Repos du travailleur*, 1<sup>er</sup> septembre 1890.

31. T.V. Powderly visitera Montréal à trois reprises : en 1883, 1886 et 1891. Voir : *Montreal Post*, 19 décembre 1883; *Montreal Star*, 19 février 1886 et *Le Monde illustré*, 10 octobre 1891. *Le Repos du travailleur*, 1<sup>er</sup> septembre 1890; ВАС, СР, lettre de G. S. Warren à T.V. Powderly, 22 juillet 1887.

32. Knights of Labor, General Assembly, *Proceedings* (1883), 552 et *Proceedings* (1884), 826; *Montreal Star*, 7 septembre 1891.

Aussitôt que la charte sera concédée, lance Warren, quarante autres « French members » y adhéreront. Au bout d'un an, l'AL devrait compter 400 à 500 membres canadiens-français. Le potentiel d'une telle action trouve une oreille attentive, car le 5 novembre 1884, l'est de Montréal voit s'établir l'assemblée locale mixte francophone n° 3484, appelée l'assemblée Ville-Marie<sup>33</sup>.

La nouvelle succursale naît par contre dans un contexte appelé à s'assombrir. Non seulement le commerce et l'industrie connaissent un ralentissement, mais le Saint-Siège, soucieux de combattre tout ce qui s'apparente de près ou de loin à des sectes franc-maçonnnes ou à des sociétés secrètes, y met son grain de sel. Et les Chevaliers du travail du Québec en feront bientôt les frais. En effet, en avril 1884, le pape Léon XIII diffuse son encyclique *Humanum Genus* qui dénonce la franc-maçonnerie universelle. La congrégation du Saint-Office, chargée par le pontife romain de proposer les mesures les plus efficaces et opportunes pour s'attaquer au mal, émet, le 10 mai, aux évêques du monde catholique une instruction détaillée dans laquelle elle discerne trois types de sociétés à censurer, selon le danger qu'elles incarnent<sup>34</sup>.

Arrive alors enfin, en octobre 1884, la réponse du Saint-Siège à la requête de Mgr Taschereau : les Chevaliers du travail doivent être rangés parmi les sociétés défendues, tel que la Sainte Inquisition l'avait défini dans sa directive du mois de mai. En l'absence de l'archevêque Taschereau, le vicaire général Légaré transmet cette grave décision, sans autre précision, au clergé de son diocèse de même qu'aux autres évêques de la province ecclésiastique de Québec. La situation porte à confusion. D'abord, parce que ni Rome ni le vicaire général n'ont indiqué dans quel type de sociétés défendues (parmi les

33. BAC, CP, lettre de G. S. Warren à T.V. Powderly, 14 août 1884 et lettre d'Urbain Lafontaine à T.V. Powderly, 17 août 1888. Le grand-père paternel de George S. Warren est un officier écossais venu en Nouvelle-Écosse, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec un régiment des Highlanders. Il y marie une dénommée Marie Claisse d'origine acadienne, puis s'établit quelques années plus tard à Baie-Saint-Paul, au Québec. À compter de 1819, son fils Étienne vient travailler à Montréal comme boulanger. Il y marie Basilise (?) Boisseau, une Canadienne française. Grâce à ses antécédents familiaux, son bilinguisme et son dynamisme, le petit-fils George S. Warren, arrive rapidement à jouer un rôle pivot entre les chevaliers anglophones et francophones. *Le repos du travailleur*, 1<sup>er</sup> septembre 1890; Dictionnaire biographique en ligne, Jacques Rouillard, « George S. Warren » (ca. 1846–1926).

34. La congrégation du Saint-Office, communément connue aussi sous le nom de la congrégation de la Sainte Inquisition romaine et universelle, fait le classement suivant : premièrement, la maçonnerie et les sectes menaçant l'Église ou les puissances doivent être frappées d'excommunication automatique (*latæ sententiæ*); ensuite, les « sectes interdites », « principalement celles qui exigent de leurs membres un secret qu'il ne faut dévoiler à personne, une obéissance sans réserve devant être prêtée à des chefs occultes », sont à éviter sous peine de péché grave; enfin, les sociétés « suspectes et pleines de périls, tant pour les doctrines qu'elles professent que pour leur mode d'action et pour les chefs autour desquels elles se groupent et qui les commandent » doivent être dénoncées pour en détourner les catholiques. Cardinal Raphael Monaco la Valetta, « Instruction de la Sainte Inquisition romaine et universelle aux évêques du monde catholique », dans Louis-François Lafèche, *Conférences sur l'encyclique Humanum Genus* (Trois-Rivières 1885), xxiv–xxix.



**Photographies 1 et 2 Des prélats aux vues opposées sur la Chevalerie : l'évêque Édouard-Charles Fabre et l'archevêque Elzéar-Alexandre Taschereau (vers 1880)**

Note : Édouard-Charles Fabre (évêque de Montréal) est à gauche et Elzéar-Alexandre Taschereau (archevêque de Québec) se trouve à droite.

Sources : BANQ, Direction du Centre d'archives de Québec, Fonds J. E. Livernois Ltée, Édouard-Charles Fabre, P560,S2,D1,P326 et Elzéar-Alexandre Taschereau, P560,S2,D1,P1316.

trois catégories) les Chevaliers du travail devaient être placés. Ensuite, parce que l'évêque de Montréal, même s'il a informé ses clercs du jugement romain survenu le 4 novembre suivant, refuse de retirer son soutien au mouvement (photographies 1 et 2). À l'instigation de William Keys, de George Warren et de deux autres chevaliers, le grand-maître ouvrier, Terence V. Powderly, est en effet arrivé à calmer les appréhensions du prélat : en janvier 1885, il lui avait fait transmettre des documents par Keys, qui l'avaient rassuré sur la modération de l'organisation et de la probité de ses dirigeants<sup>35</sup>.

35. Vicaire général Cyrille E. Légaré, « Circulaire au clergé au sujet de deux sociétés secrètes », 17 octobre 1884, dans H. Têtu et C.-O. Gagnon, *Mandements*, 2, 444–445; Évêque Fabre, « Circulaire de Mgr l'Évêque de Montréal au clergé de son diocèse », 4 novembre 1884, dans *Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection*, 10 (Montréal 1893), 96–105. Concernant la mobilisation des chevaliers visant à préserver l'appui de l'évêque Fabre, voir : BAC, CP, lettre de William Keys, George Warren, William Rawley et Eugene O'Rourke à T.V. Powderly, 11 janvier 1885; BAC, CP, lettre de T.V. Powderly à William Keys, 13 janvier 1885; BAC, CP, lettre de William Keys à T.V. Powderly, 18 janvier 1885. Dans l'enveloppe adressée à Keys, le 13 janvier, T.V. Powderly incluait aussi, à l'attention de l'évêque Fabre, une circulaire secrète de l'Ordre et une copie d'une longue lettre envoyée le 24 octobre 1884 à l'archevêque Ryan de Philadelphie. La circulaire voulait démontrer que l'Ordre n'avait de « secrets » que pour les patrons avaricieux et que sa direction abhorrait les socialistes et les anarchistes. Le second document, plus important,

C'est ainsi que, malgré les nuages noirs qui s'accumulent, les membres fondateurs de l'assemblée Ville-Marie vont se mettre en branle. Au nombre de douze, ils ne semblent pas manquer de détermination. On compte parmi eux quatre cigariers, dont le futur maître ouvrier Élie Massie (estampes 3 et 4) et quatre cordonniers, soit encore une fois des ouvriers très motivés à redresser la situation dans laquelle se trouve leur métier. Des liens de voisinage renforcent probablement la volonté de ces meneurs, car plusieurs d'entre eux logent à proximité les uns des autres sur deux rues : Montcalm (trois cigariers) et Wolfe (deux cordonniers et un tailleur de pierre). Ces chevaliers sont d'autant plus résolus que William Keys répète à qui veut l'entendre que l'Ordre bénéficie toujours de l'appui moral de l'évêque de Montréal<sup>36</sup>.

### L'enracinement à Montréal et l'expansion vers les régions

LA FONDATION D'UNE SECONDE ASSEMBLÉE locale mixte à Montréal permet aux Chevaliers du travail d'étendre leur champ d'action. Les assemblées Dominion et Ville-Marie vont opérer chacune sur leur « territoire » respectif, c'est-à-dire chez les ouvriers montréalais de leur propre groupe linguistique. Leur stratégie vise à rassembler les travailleurs des différents métiers, les journaliers de même que les petits entrepreneurs, etc., le temps de réunir une masse critique de travailleurs d'un métier et ainsi préparer le terrain au lancement d'associations locales de métier. Vu la grande taille de certaines firmes de la métropole, véritable cœur des secteurs manufacturiers et du transport du Canada, les deux assemblées locales mixtes pressentent également qu'il faudra regrouper leurs travailleurs, lorsqu'ils seront en nombre suffisant, en « assemblées locales industrielles »<sup>37</sup>. Comment en effet

---

portait à l'attention de Fabre des arguments qui avaient désarmé un ecclésiastique américain comptant parmi les principaux opposants des chevaliers aux États-Unis. Powderly y prêchait la modération de son mouvement et son utilité pour les ouvriers catholiques qui constituaient plus de la moitié des membres. Il soulignait également qu'advenant la persistance de l'hostilité de l'Église catholique, l'Ordre pourrait bien se transformer en puissante organisation exclusivement protestante. Le document se terminait par la soumission du grand-maître aux autorités ecclésiastiques : « si on m'ordonne de quitter l'Ordre, je suis disposé à le faire, mais j'espère et prie pour que le concile de Baltimore ne le commande pas... » [notre traduction]. Pour en savoir davantage, voir : Peter Bischoff, « Lettre inédite de Terence V. Powderly, grand-maître de l'ordre des Chevaliers du travail, à William Keys, chevalier montréalais (13 janvier 1885) », *Bulletin du RCHTQ*, 25, 1 (printemps 1999), 45–47.

36. Le nom des membres fondateurs provient de *La Presse*, 24 juin 1893. Leur profession a été établie par jumelage avec les listes nominatives du recensement de 1881, disponibles en ligne sur le site web de Family Search (<https://familysearch.org>). Le *Montreal Directory* de 1882–1883 a servi à trouver leur adresse. Sur Keys, voir : BAC, CP, lettre de W. Keys à T.V. Powderly, 25 janvier 1887.

37. Pour plusieurs chevaliers, indique Birdsall, l'AL mixte constitue le type d'assemblée idéale. Leur aspiration est de rassembler les travailleurs, peu importe les différences de métier, de genre et de race (excepté les Asiatiques) et de bâtir un grand syndicat (« One big union »).

organiser autrement la main-d'œuvre alors que certains employeurs, parmi les plus puissants, recourent à l'intimidation, aux congédiements pour activité syndicale et aux listes noires de militants pour briser le syndicalisme? Aux ateliers ferroviaires du Grand Tronc et du Canadien Pacifique, de même que le long des quais du port, les membres des assemblées Dominion et Ville-Marie opèrent toutefois secrètement pour échapper à la surveillance des contremaîtres, de leurs supérieurs et des mouchards<sup>38</sup>.

Au mois de mai 1885, l'assemblée Dominion est la première à se lancer. Elle parvient d'abord à établir une cellule chez les ouvriers anglophones des ateliers de construction et de réparation de matériel ferroviaire du Grand Tronc, situés à Pointe-Saint-Charles. Annoncé depuis février 1884, l'établissement de l'assemblée locale Progress n° 3852 dénote le fort intérêt des Chevaliers du travail à la constitution d'une tête de pont dans l'industrie lourde<sup>39</sup>. Un mois plus tard, l'assemblée locale industrielle Maple Leaf n° 3965 est fondée parmi les charpentiers et les chaudronniers anglophones, employés dans le secteur de la fabrication de navires à vapeur (probablement les chantiers maritimes de Tate et de Cantin). Plausiblement par prudence, les chevaliers montréalais fondent des cellules à un rythme moins rapide que leurs confrères ontariens. Leurs troupes demeurent donc fortement concentrées à l'intérieur de certaines succursales : en juillet 1885, si l'AL 3965 rapporte 14 membres, les assemblées locales 2436, 3484 et 3852 font respectivement état de 225, 230 et 213 adhérents<sup>40</sup>. À Toronto et Hamilton, en pareille date, les AL, qui sont beaucoup plus nombreuses, mentionnent seulement des effectifs sous la barre des soixante-quinze individus<sup>41</sup>. Décidément, les Montréalais jouent de prudence : seulement quatre autres sections syndicales sont établies avant

---

Toutefois, ils ont dû composer avec le particularisme professionnel : « workers could not be forced to join heterogeneous locals where it was possible to form craft or industrial units. » Ainsi, note-t-il, dans les villes rassemblant un nombre important d'ouvriers de différents métiers et des grandes entreprises, « the trade local was the predominant type (...) It might be either craft or industrial in nature ». Birdsall, « The Problem of Structure », 538 et 539.

38. *Montreal Star*, 18 décembre 1885; BAC, CP, lettre de T.V. Powderly à John T. Redmond, 15 février 1886; Canada, *Report of the Royal Commission on the Relations of Capital and Labor in Canada, Quebec Evidence*, 2, témoignage d'Edmund Tart (débardeur et secrétaire de l'assemblée River Front), 180–181.

39. BAC, CP, lettre d'Edward Butler (maître ouvrier de l'assemblée Dominion) à T.V. Powderly, 3 février 1884.

40. Knights of Labor, General Assembly, *Proceedings*, 1885, 210, 218, 223 et 225. Cette inquiétude de diviser les forces face au patronat peut se lire, en 1884, dans une lettre adressée par le maître ouvrier de l'assemblée Dominion, Edward Butler, au grand-maître ouvrier Terence V. Powderly : « what is your opinion on having so many locals situated in close proximity to one another with so small a membership do you not think that one gd (sic) strong LA would be better calculated to attain our objectives? » Voir BAC, CP, lettre d'Edward Butler à T.V. Powderly, 23 janvier 1884. Ce pli restera sans réponse.

41. Gregory S. Kealey et Bryan D. Palmer, *Dreaming...*, 76.

la fin de l'année. L'assemblée Ville-Marie demande à George S. Warren de regrouper les ouvriers francophones des ateliers du Grand Tronc. C'est chose faite en septembre : l'assemblée locale industrielle La Concorde n°4194 voit le jour, avec Louis Guyon, le futur inspecteur des manufactures, comme maître ouvrier<sup>42</sup>. En novembre, une nouvelle assemblée locale mixte est fondée dans l'ouest de Montréal, tandis que les verriers montréalais constituent une assemblée locale de métier le mois suivant. Enfin, les Chevaliers du travail réussissent à déborder de la métropole en dépêchant le débardeur montréalais Michael H. Brennan à Québec, avec mission d'implanter une assemblée locale mixte le premier juillet : l'assemblée locale Montgomery, dominée par les journaliers de navires, tel que nous l'avons déjà écrit ailleurs, formera la tête de pont du mouvement dans la Vieille Capitale (figure 1)<sup>43</sup>.

Il faut dire que le climat socio-économique est peu propice à la syndicalisation en cette année 1885. Les usines tournent au ralenti, les salaires ont été réduits et plusieurs ouvriers se retrouvent au chômage. Le correspondant montréalais au *Palladium of Labor* écrit ce qui suit : « The cry from all quarters in the city is "laying off hands", "or short time", and "reducing wages" ». Il ajoute qu'il y a « 500 machinists out of work »<sup>44</sup>. La situation s'avère d'autant plus défavorable que l'archevêque Taschereau a mobilisé le clergé contre l'organisation. Dans une circulaire datée du 2 février, le prélat explique quel est, d'après lui, le statut des Chevaliers du travail : rangé jusqu'à présent par le Saint-Siège, sans autre précision, parmi les trois catégories de sociétés secrètes défendues, l'Ordre doit être considéré comme une organisation du deuxième type, avec pour conséquence, que celui-ci est interdit aux catholiques sous peine de faute grave. Taschereau, qui reprochait à l'Ordre, en 1883, ses dispositions à l'égard de la grève, hausse maintenant le ton en demandant à ses curés de dénoncer son « caractère secret » et sa « direction étrangère »<sup>45</sup>. Heureusement pour les Chevaliers du travail, l'évêque de Montréal ne dément pas l'appui que

42. « I do not think the Grand Trunk will try and cut the workingmen wages anymore », écrira le secrétaire de l'AL 3965 à Powderly. Il poursuit ainsi : « the Noble Order of the KNS of Labor has I think made them come to their senses and let them know that labor now can stand up on its own footing and fight capital successfully. » Voir BAC, CP, lettre de W.H. Conway à T.V. Powderly, 29 octobre 1885. Ce n'est qu'un exemple de l'activisme terre à terre des chevaliers sur les lieux de travail. Cette militance a échappé aux historiens jusqu'à présent, puisque ces derniers se contentent, lorsqu'ils abordent la question, d'analyser ses représentations idéologiques. Sur le voyage de Brennan à Québec, voir : *Montreal Star*, 31 août 1889.

43. Peter C. Bischoff, *Les débardeurs ...*, 332 et 341–342.

44. *Palladium of Labor*, 4 avril 1885, 9 mai 1885, 6 juin 1885. Pour la citation : *Palladium of Labor*, 23 mai 1885.

45. Archevêque Taschereau, « Circulaire au clergé », 2 février 1885, dans H. Têtu et C.-O. Gagnon, *Mandements*, 2, 454–455. Taschereau précise dans cette circulaire que « les membres... ne peuvent être absous, s'ils persistent à faire partie de cette société ». C'est à l'abbé Philippe Laberge que revient le mérite d'avoir révélé le rôle exact du prélat dans la condamnation des chevaliers. Laberge, « Les évêques de Québec », 40–42, 56.

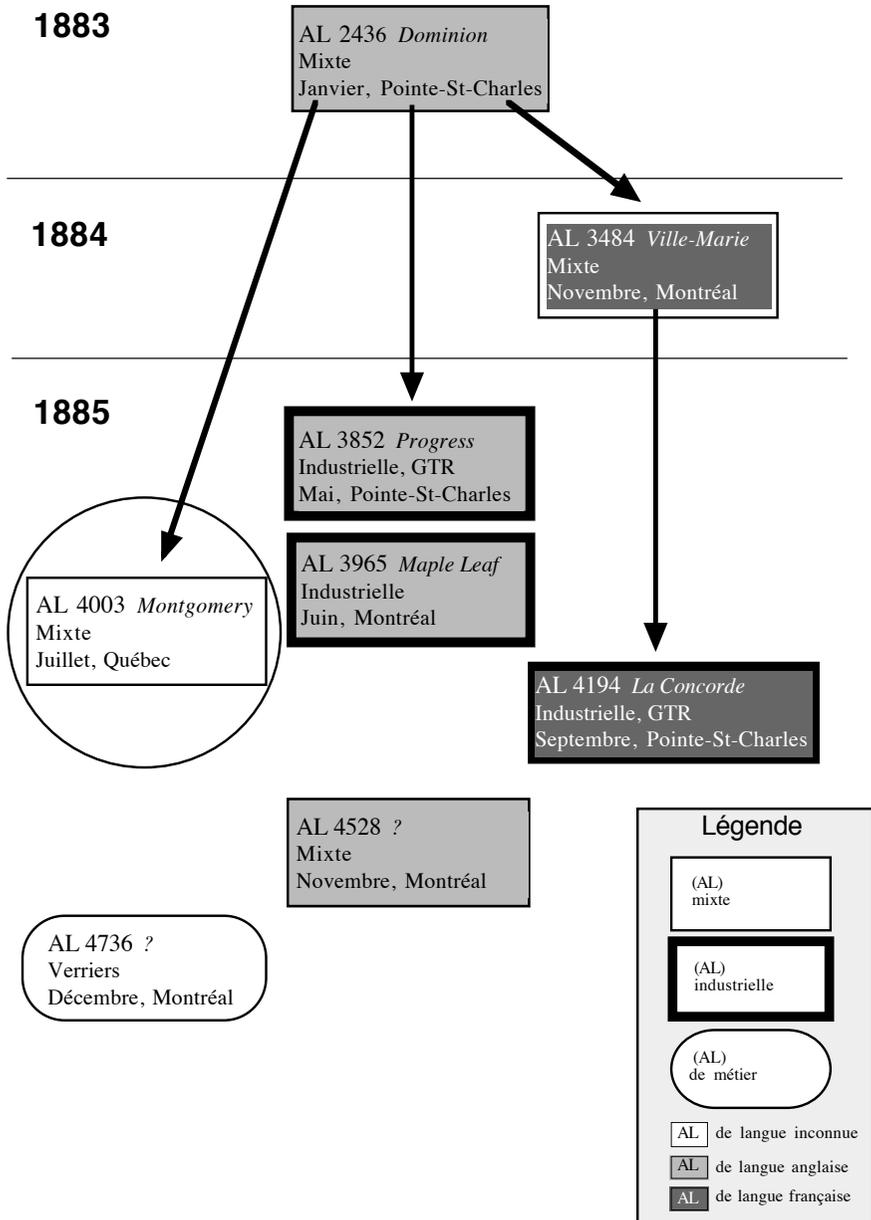


Figure 1 L'enracinement des Chevaliers du travail

Sources : *Journal of United Labor*, 1883–1885; Bibliothèque et archives nationales du Canada, R2872-0-5-E, Fonds des Chevaliers du travail, correspondance au grand maître Terence V. Powderly.

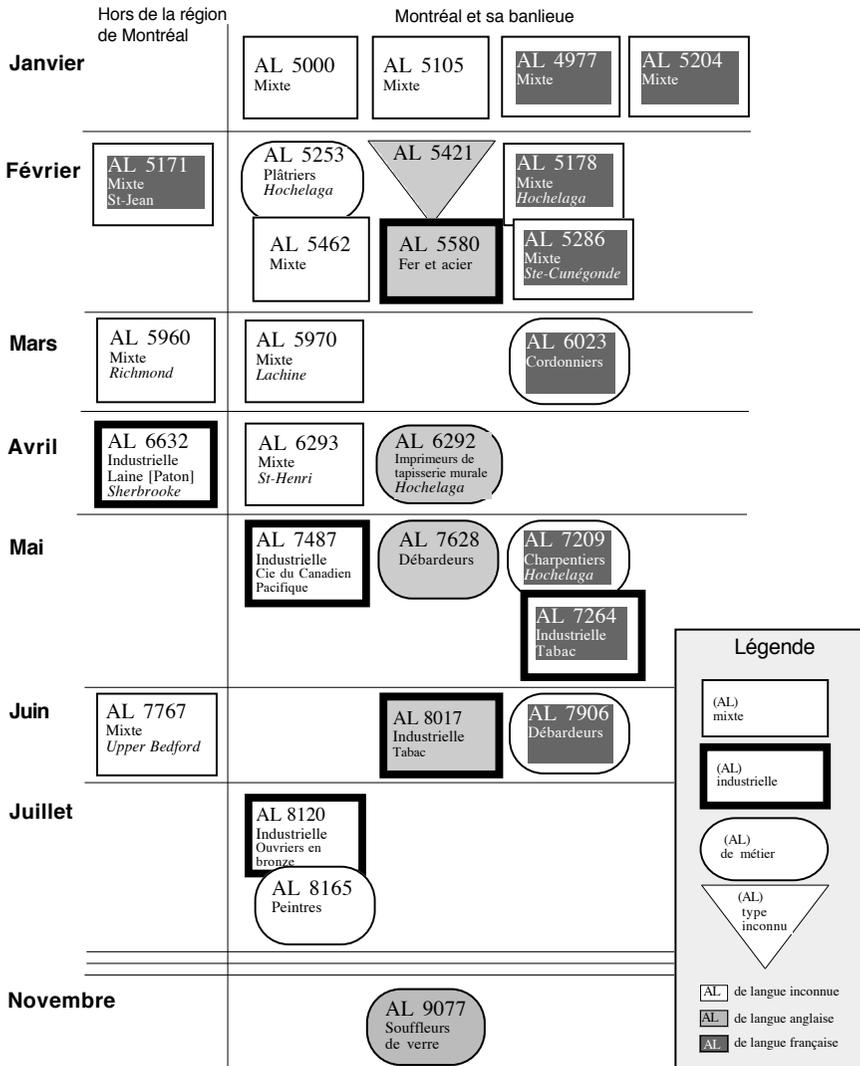


Figure 2 La propagation des Chevaliers du travail en 1886

Sources : *Journal of United Labor*, 1886; Bibliothèque et archives du Canada, R2872-0-5-E, Fonds des Chevaliers du travail, correspondance au grand-maître Terence V. Powderly.



**Figure 3** Les assemblées locales des Chevaliers du travail à Montréal, 1882 à 1902 : mise à jour des chiffres

Sources : voir le tableau 1.

William Keys lui prête publiquement d’avoir donné au mouvement en 1883. Ils profitent aussi de la division de l’épiscopat canadien et américain sur la portée du jugement romain, car celle-ci gêne sérieusement le travail des partisans de l’interdit au Québec<sup>46</sup>.

À la fin de 1885, les ouvriers de la province s’agitent, stimulés par le climat d’optimisme et d’enthousiasme qui, aux États-Unis comme dans le reste du Canada, amène les travailleurs à adhérer en masse à l’Ordre. La croyance se répand à Montréal à l’effet que les Chevaliers du travail peuvent opérer des changements drastiques à leur condition, et ce, rapidement. L’assemblée Ville-Marie appelle alors toutes les sociétés ouvrières à se réunir, à coordonner leurs actions et à presser les politiciens d’améliorer le sort des travailleurs. De cet élan va naître, en janvier 1886, le Conseil central des métiers et du travail de Montréal. Porté par la vague, l’Ordre multiplie ses cellules dans la région

46. William Keys et John F. Redmond occupent des fonctions dirigeantes de premier plan à Montréal jusqu’en 1887, alors qu’ils sont supplantés par de nouveaux venus anglophones, tels que William Darlington et Edward Lauer, par le franco-écossais George S. Warren et par des dirigeants francophones à l’influence grandissante, comme Urbain Lafontaine et Joseph-Alphonse Rodier. En ce qui concerne les divisions au sein de l’épiscopat, notons qu’en Ontario, seul l’évêque Joseph-Thomas Duhamel, un suffragant de l’archevêque Taschereau, s’oppose à la Chevalerie. De leur côté, la plupart des évêques américains ne voyaient aucune menace sérieuse dans la centrale syndicale. L’influence de Taschereau, motivée par un fort conservatisme sur le plan des relations de travail, se limite à la province ecclésiastique de Québec.

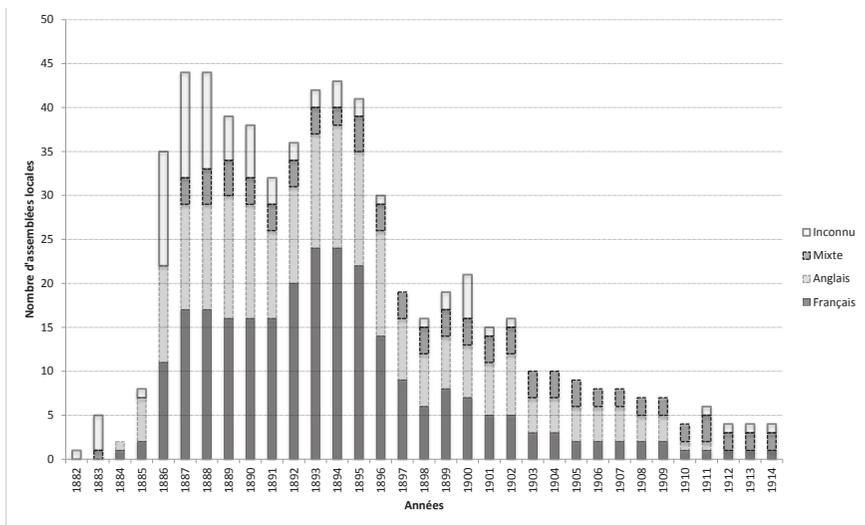


Figure 4 Le statut linguistique des assemblés locales des Chevaliers du travail

Sources : voir le tableau 1.

montréalaise au cours de l'hiver. Des dirigeants francophones émergent de la masse tels que le cordonnier Olivier-David Benoît, le machiniste Louis Guyon et les typographes Urbain Lafontaine et Alphonse-Télesphore Lépine. Dans l'enthousiasme du moment, les membres de la succursale montréalaise de l'Amalgamated Association of Iron and Steel Workers adhèrent en bloc à l'organisation et constituent l'assemblée locale 5580. George Warren va jusqu'à mettre sur pied une assemblée locale mixte féminine : la première cellule du genre, l'assemblée locale n° 5462, est nommée l'assemblée Notre-Dame (figure 2). Forts de la participation des Canadiens français et des Irlandais catholiques, les succursales de la Chevalerie se multiplient au point que les Montréalais demandent à l'assemblée générale des Chevaliers du travail une assemblée de district : cet échelon d'assemblée aura pour mission de gérer les relations entre les sections et de coordonner leur plan de campagne. C'est chose faite le 12 avril 1886<sup>47</sup>. Des responsables sont aussi dépêchés en région et, malgré l'hostilité du clergé local, ils parviennent à mettre sur pied des AL mixtes à Saint-Jean, Richmond, Sherbrooke, et Upper Bedford. Même les énormes ateliers ferroviaires du Canadien Pacifique, dans la mire du maître

47. BAC, CP, lettre d'Edward Little à T.V. Powderly, 9 août 1888. Notons, toutefois, que l'AL 4736 (verriers) n'a pas de compte à rendre à l'AD 114. Elle répond directement à l'AL 300 (Window-Glass Workers Assembly), une AL au statut spécial, qui agit comme un syndicat semi-autonome opérant à l'échelle américaine et canadienne. Voir Birdsall, « The Problem of Structure », 540–541. Sur la fondation de l'assemblée Notre-Dame, voir BAC, CP, lettre de G. S. Warren à T.V. Powderly, 22 juillet 1887.



**Photographie 3 À l'apogée de sa gloire : Elzéar-Alexandre Taschereau, dans sa pourpre cardinalice, en 1886**

Source : BANQ, Direction du Centre d'archives de Québec, Fonds J. E. Livernois Ltée, Elzéar-Alexandre Taschereau, P560,S2,D1,P1607-3.

ouvrier de l'assemblée Dominion depuis le début de 1884, sont dotés d'une cellule industrielle au mois de mai. Selon les chiffres que nous avons compilés, l'accroissement des AL se révèle non seulement d'une grande ampleur, mais aussi d'une rapidité insoupçonnée par l'historiographie, tributaire depuis si longtemps de la recherche menée en 1965 par Jean Martin (figure 3).

Outré par l'état des choses, l'archevêque Taschereau doit encore une fois monter aux barricades. C'est que les Canadiens français affluent dans l'organisation des Chevaliers du travail, comme le laisse sous-entendre la multiplication des AL francophones ou mixtes (figure 4). Le 2 mars, il écrit au cardinal Simeoni se disant choqué du profit que tirent les Chevaliers du travail de la division du clergé. Le prélat demande à Rome de mettre un terme à la scandaleuse situation : la condamnation prononcée en 1884 doit être respectée universellement. Lorsque la réponse se fait attendre, Taschereau publie de sa propre initiative un nouveau mandement. Pour en bonifier l'effet, l'Évêque

mise cette fois-ci sur la « menace étrangère ». Dans le document daté du 19 avril, il dénonce ces « troubles sérieux », provoqués par l'Ordre aux États-Unis, « accompagnés d'incendies désastreux et de nombreuses pertes de vie ». Les fidèles, déclare-t-il, doivent se prémunir contre le travail « des émissaires de la société des Chevaliers du Travail (sic) » qui « ont essayé de recruter des membres dans quelques parties de cette province ». Ils sont tenus de ne pas « prêter l'oreille à des étrangers » et de ne jamais adhérer à cette organisation qui a été rangée par Rome, en septembre 1884, parmi les sociétés défendues<sup>48</sup>.

Un mois plus tard, l'Archevêque relance encore une fois Simeoni, mais sans succès. En juin, toutefois, Taschereau va profiter de son élévation au rang de cardinal pour frapper un grand coup (photographie 3). Il parvient en effet à arracher aux évêques de la province ecclésiastique de Québec, réunis en concile, une condamnation unanime, et plus féroce encore, de l'Ordre. Selon la lettre pastorale, qui sera lue dans toutes les églises et chapelles, l'organisation est à proscrire, car « beaucoup » de membres québécois sont nécessairement exposés « à exécuter les ordres d'un conseil siégeant dans un pays étranger, qui, à un moment donné, peut être en opposition d'intérêts et même en guerre avec le gouvernement ». Rangée encore une fois parmi les sociétés secrètes, la Chevalerie est aussi accusée de constituer un instrument de tyrannie. Par conséquent, ses membres sont exposés à « perdre leur foi, leurs mœurs et tout sentiment de probité et de justice ». Le dénigrement de l'Ordre atteint donc un sommet. Les châtiments aussi. La lettre pastorale stipule en effet que « ceux qui font partie de ces sociétés et refusent d'en sortir, ne peuvent être admis aux sacrements, même à la mort, et sont privés de la sépulture ecclésiastique ». En conformité avec l'encyclique *Humanum Genus* et l'instruction de la Sainte Inquisition, l'épiscopat suggère encore une fois aux ouvriers, comme voie de sortie, de former « entre eux des sociétés de bienveillance et de secours mutuels », en prenant soin « de suivre la direction de leur curé et de soumettre leurs règlements à l'approbation de leur Évêque »<sup>49</sup>.

Les temps sont d'autant plus difficiles que le ralliement forcé de Mgr Fabre à la ligne dure consterne les Chevaliers du travail : la centrale syndicale perd en effet un appui de taille. Sous l'avalanche des coups, le recrutement cesse

48. Archevêque Taschereau, « Mandement sur certaines sociétés défendues », 19 avril 1886, dans H. Têtu et C.-O. Gagnon, *Mandements*, 2, 555 et 557 respectivement.

49. Évêques de Québec, « Lettre pastorale des pères du septième concile de Québec », 6 juin 1886, dans H. Têtu et C.-O. Gagnon, *Mandements*, 2, 578 et 582–583. Pour la correspondance au cardinal Simeoni, voir : Archives de l'Archevêché de Québec, 210 a, registre de lettres, v. 35, lettres de l'archevêque Taschereau à Giovanni Simeoni, 2 mars et 13 mai 1886. Taschereau est élevé au rang de cardinal le 8 juin 1886. Voir : *La Minerve*, 8 et 9 juin 1886. Martin Petitclerc souligne qu'à l'invitation de l'encyclique *Humanum Genus*, les laïcs petits-bourgeois d'origine canadienne-française vont participer activement à la formation et la multiplication de sociétés de secours mutuel, vues comme un lieu de réconciliation des classes sociales. Martin Petitclerc, « Nous protégeons l'infortune ». *Les origines populaires de l'économie sociale au Québec* (Montréal 2007), 181–182.

quasiment, et les membres désertent en masse. Même si les AL demeurent intactes, les effectifs de l'Ordre fondent : ceux-ci passent de 8 000 à 4 000 personnes. Après juillet, la formation de nouvelles assemblées est interrompue, exception faite, en novembre, de l'assemblée locale de souffleurs de verre n° 9077, fondée par un organisateur américain provenant de l'ADN 149 (figure 2)<sup>50</sup>. Le cardinal Taschereau croit arriver au bout de sa peine lorsqu'il reçoit, le 12 juillet, un message de Simeoni selon lequel Rome maintient le jugement de 1884 exactement dans les mêmes termes. Calculateur, il annonce cette décision dans une lettre circulaire datée du 21 juillet que seuls devront publier les journaux montréalais. Le prélat veut en effet porter un coup spécial aux Chevaliers du travail dans leur fief montréalais. Il est outré par le fait que la moitié des membres de l'organisation résistent à ses condamnations. De plus, il ne peut accepter l'effronterie qui a poussé ces derniers à présenter des candidatures ouvrières dans les trois circonscriptions de la ville à l'occasion des élections provinciales prévues à l'automne. Ne laissant rien au hasard, Taschereau prend soin d'ajouter à la décision romaine deux remarques de son cru : le jugement est de portée universelle; ainsi, les catholiques ne doivent plus douter du comportement à suivre<sup>51</sup>.

Heureusement pour les chevaliers de la province, les opposants à la ligne de conduite intransigeante du cardinal Taschereau demeurent nombreux au sein de l'épiscopat canadien et américain. L'archevêque Lynch, qui avait rassuré le chef des Chevaliers du travail de Toronto, Daniel J. O'Donoghue, dès octobre 1884, quant à l'innocuité de l'Ordre devant la religion et l'Église, compte parmi les détracteurs. En octobre 1886, il réitère à O'Donoghue qu'il est de tout cœur avec l'organisation et affirme même que l'ensemble de l'épiscopat ontarien appuie la position de leur agglomération<sup>52</sup>. Entre-temps, l'évêque Fabre, promu au rang d'archevêque, prépare un mémoire à l'attention de Rome. Il soutient que la condamnation des Chevaliers du travail est le fruit d'un malentendu, et que son maintien risque de susciter de nouvelles tensions entre les autorités ecclésiastiques de Montréal et Québec. Fabre, trompé par l'archevêque de New York, n'expédiera jamais le document<sup>53</sup>. C'est le cardinal

50. Ces chiffres proviennent d'une déclaration du chevalier et député ouvrier Alphonse Téléphore Lépine au *Montreal Star*. Lépine a l'habitude d'être assez juste et précis lorsqu'il cite des chiffres aux médias. *Montreal Star*, 31 août 1889. L'AL 9077 n'a pas de compte à rendre à l'AD 114 de Montréal. Elle est liée à l'AND 149. Cette dernière regroupe toutes les cellules syndicales de l'est des États-Unis, membres de l'ex-Independent Druggist Ware Bottle Blowers' League, une « union internationale » qui s'est affilié aux Chevaliers du travail en 1886. *Philadelphia Record*, 23 novembre 1886.

51. *Montreal Star*, 13 août 1886.

52. BAC, CP, lettre de D.J. O'Donoghue à T.V. Powderly, 1<sup>er</sup> novembre 1884. Au cours de sa rencontre avec Lynch, raconte O'Donoghue à Powderley, il rapporte avoir déclaré qu'il était prêt à abandonner la Chevalerie si le prélat le commandait. Voir : BAC, CP, lettre de D.J. O'Donoghue à T.V. Powderly, 3 octobre 1886.

53. Peter Bischoff, « Projet de mémoire de Mgr Fabre au cardinal Simeoni, 17 août 1886. Un

Gibbons, de Baltimore, qui passera à l'histoire, car en soumettant un plaidoyer qui abonde dans le même sens, il réussira à faire lever la sentence. Le 5 avril 1887, un cardinal Taschereau contrarié rédige une circulaire à son clergé dans laquelle il annonce la suspension de la condamnation : désormais, moyennant certaines conditions, les confesseurs peuvent absoudre les Chevaliers du travail. Toutefois, une restriction accompagne la circulaire selon laquelle celle-ci doit être lue « seulement dans les paroisses où il y a des chevaliers (sic) du travail ». Taschereau souhaite probablement entretenir l'incertitude dans les villages et les campagnes quant à l'adhésion à la Chevalerie en vue de permettre à son bas clergé de continuer à avoir les coudées franches pour contrecarrer le travail des organisateurs de l'Ordre<sup>54</sup>.

Cette opposition latente de l'Église peut se mesurer par la configuration de la croissance des AL, en 1887, à la levée de l'interdit. Dans l'agglomération de Québec, pour commencer, les Chevaliers du travail prennent le terrain qu'ils auraient occupé en l'absence des condamnations de Mgr Taschereau. Dès le 18 avril 1887, une AL mixte voit le jour (AL 10061). Au cours des huit mois subséquents, cinq AL additionnelles suivent, dont l'influente assemblée locale de cordonniers dotée de 1 548 membres (figure 5)<sup>55</sup>. Sur la Rive-Sud, les Lévisiens ajoutent quatre AL au lot. Pas de doute, les Québécois procèdent à un « rattrapage ». Par contre, à Montréal, l'Ordre n'établit que trois cellules, soit des assemblées locales de métier. Dans les autres régions de la province, seules deux AL sont constituées. Ces dernières se trouvent dans des centres où priment les scieries Saint-Raymond dans Portneuf et Buckingham dans l'Outaouais. Quel contraste avec la situation en Ontario où l'organisation s'est implantée dans une multitude d'agglomérations<sup>56</sup>. L'hostilité du cardinal Taschereau et de nombre de curés dans les villes et villages explique certainement le peu d'expansion de l'Ordre en région. Il reste que la chevalerie québécoise se relève de son affrontement avec l'Église : l'AD 114 voit le nombre de ses membres passer de 3 442 individus en juillet 1887 à 4 400 en octobre suivant, puis à 6 423 en janvier 1888. En raison d'une série de facteurs qu'on ne peut aborder ici par manque d'espace, elle ne connaît pas alors les vives tensions avec les syndicats de métier qui ont si fortement ébranlé sa consœur ontarienne<sup>57</sup>. En

---

plaidoyer demandant à Rome de reconsidérer l'interdit pesant sur les travailleurs. », *Bulletin du RCHTQ*, 24, 2 (automne 1998), 40–43.

54. Cardinal Taschereau, « Circulaire au clergé », 5 avril 1887, dans H. Têtu et C.-O. Gagnon, *Mandements*, 2, 613–614; BAC, CP, lettre d'A.T. Lépine à T.V. Powderly, 30 avril 1889.

55. Sur l'assemblée des cordonniers de Québec, voir : BAC, CP, lettre de Narcisse Côté à T.V. Powderly, 16 juillet 1888.

56. Dans les années 1880, en Ontario, 47 villes ont une population excédant 3 000 habitants. De ce nombre, quatre-vingt-un pour cent voient la formation d'au moins une assemblée locale des Chevaliers du travail. Gregory S. Kealey et Bryan D. Palmer, *Dreaming...*, 59–61.

57. Notons toutefois que les échos de la rivalité qui oppose aux États-Unis et en Ontario les cigariers membres de la Chevalerie à ceux représentés par l'Union internationale des cigariers,

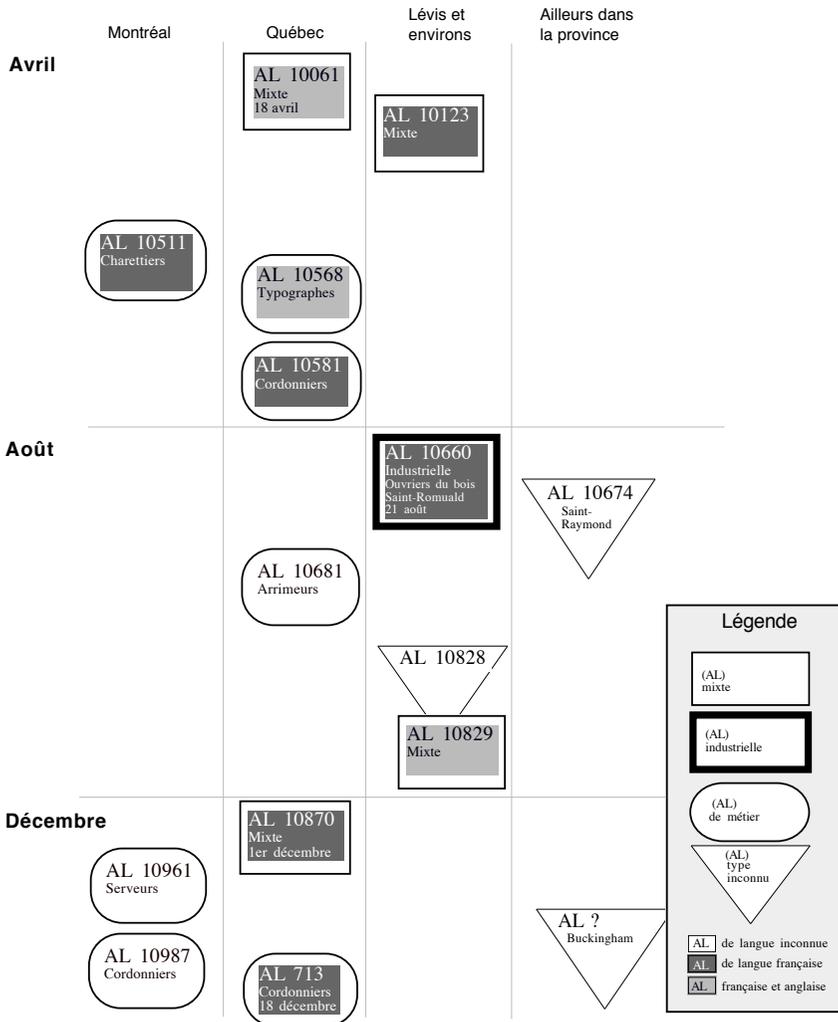


Figure 5 L'expansion des Chevaliers du travail en 1887

Sources : *Journal of United Labor*, 1887; Bibliothèque et archives du Canada, R2872-0-5-E, Fonds des Chevaliers du travail, correspondance au grand-maître Terence Powderly.

Notes : La numérotation des ALs est effectuée au siège de l'Ordre. Jusqu'à la toute fin de 1887, les numéros sont donnés en séquence. Les quelques dates de fondation trouvées nous permettent de situer de façon assez précise la fondation de ces cellules. Aucune AL n'est exclusivement anglophone.

**Tableau 2 Effectifs des assemblées de district des Chevaliers du travail au Canada, 1886-1888**

Assemblée de district			1886	1887	1887	1888	1888	1888
N <sup>o</sup> .	Lieu	Durée	1 <sup>er</sup> juil.	1 <sup>er</sup> juil.	1 <sup>er</sup> oct.	1 <sup>er</sup> jan.	1 <sup>er</sup> avr.	1 <sup>er</sup> juil.
114	<b>Montréal (provinciale)</b>	<b>1886-88</b>	<b>4 246</b>	<b>3 442</b>	<b>4 400</b>	<b>6 423</b>	<b>5 274</b>	<b>4 126</b>
61	Hamilton	1883-90	2 016	2 070	1 648	1 288	532	386
125	Toronto	1886-90	4 997	2 539	1 848	1 676	1 183	922
138	St.Thomas	1886-90	2 873	1 256	863	609	452	239
174	Windsor	1887-89		616	461	431	357	373
207	St.Catharines	1887-93		2 031	1 621	1 280	1 137	934
235	Belleville et Gananoque	1888-90					1 548	1 456
236	Uxbridge et Peterborough	1888-90					507	456
241	Berlin	1888-89					348	257
	<b>TOTAL ONTARIO</b>		<b>9 886</b>	<b>8 512</b>	<b>6 441</b>	<b>5 284</b>	<b>6 064</b>	<b>5 023</b>
204	Winnipeg	1887-90		388	325	287	204	130
203	Nanaimo et Vancouver	1887-89		300	223	214	459	256
	<b>GRAND TOTAL</b>		<b>14 132</b>	<b>12 642</b>	<b>11 389</b>	<b>12 208</b>	<b>12 001</b>	<b>9 535</b>

Source : Knights of Labor, General Assembly, *Proceedings*, 1886, 326-327 ; *Ibid*, 1887, 1847-48 ; *Ibid*, 1888, 2 et 3.

Note : l'AD 114 a pour juridiction la province de Québec.

termes d'effectifs, l'AD 114 en vient ainsi à surclasser toutes les AD ontariennes réunies (tableau 2).

En 1888, avec ses quarante-quatre AL en fonction dans la province, la centrale syndicale a donc atteint un plateau. Fait remarquable, une percée est réalisée sur le front des relations de genre : une assemblée locale industrielle féminine, l'assemblée Verchères, est établie à Québec dans l'industrie de la chaussure. En mars 1888, sur le plan des rapports canado-américains,

peuvent être entendus jusque dans la métropole québécoise. Le 11 juillet 1887, l'Ordre transmet en effet à toutes ses AL une circulaire tranchant sur le sujet. Cette dernière oblige George S. Warren et les cigariers montréalais à choisir entre demeurer membres de la succursale n<sup>o</sup> 58 de l'Union internationale des cigariers (200 membres) et rester dans la chevalerie montréalaise (5000 membres). Cette chicane, « importée », voit alors la chevalerie montréalaise perdre Warren, celui qui a mis sur pied 24 AL sur les 31 établies depuis son adhésion en 1883, et un grand nombre d'autres cigariers. Warren retournera cependant dans les rangs en 1889. Knights of Labor, General Assembly, *Proceedings*, 1887, 1872; BAC, CP, lettre de G.S. Warren à T.V. Powderly, 22 juillet 1887; *La Presse*, 15 janvier 1889.

l'assemblée locale montréalaise River Front (débardeurs) innove également. Elle joue un rôle clé dans la constitution d'une nouvelle AND, cruciale dans l'histoire des journaliers de navires nord-américains : la Longshoremen's International District Assembly. Cette ADN est chargée de coordonner les campagnes de quarante-sept assemblées locales de débardeurs des États-Unis et du Canada<sup>58</sup>. Malgré de telles réussites, l'Ordre va voir ses effectifs se réduire à 4 126 membres en juillet 1888, un chiffre néanmoins respectable étant donné qu'il représente quarante-trois pour cent des chevaliers du pays (tableau 2)<sup>59</sup>. Le fol engouement pour l'Ordre, ce sentiment qui lui a donné une si forte impulsion depuis la fin de 1885, est en effet chose du passé. Les retombées de l'affaire du *Haymarket Square* aux États-Unis et les batailles internes que se livrent les dirigeants américains lui font une mauvaise presse à compter du milieu de l'année 1886. L'échec de la grève générale des typographes de la ville de Québec, en janvier 1888, lui porte aussi un dur coup. D'autant plus que le cardinal Taschereau, toujours hostile à son égard, répète en termes tranchants les règles que les catholiques doivent suivre pour être en mesure de demeurer dans l'Ordre<sup>60</sup>. Des tensions entre les Chevaliers du travail de Montréal et de Québec, en 1888, dont nous allons parler plus loin, en ont également découragé certains. Le travail d'intrigants, fidèles au Parti conservateur ou au Parti libéral, a par ailleurs produit son lot de discorde. Enfin, en coulisse, les curés et leurs alliés parmi les laïcs continuent leur besogne consistant à presser les travailleurs de se rabattre sur des sociétés de secours mutuel<sup>61</sup>.

58. BAC, CP, lettre d'Edward Little (maître ouvrier de l'AD 114) à T.V. Powderly, 5 janvier 1889. L'assemblée locale Verchères disparaît à la suite d'une grève se déroulant la même année. D'autres assemblées locales féminines, sur lesquelles nous cherchons encore de l'information, lui succèdent : l'assemblée Aberdeen (1893) et Fraternity (1894–1895). *La Presse*, 2 septembre 1893, 1<sup>er</sup> septembre 1894; *Le Monde*, 29 avril 1895; *Montreal Herald*, 3 septembre 1895. Notons aussi que l'assemblée Dominion est représentée par une femme à la réunion annuelle du Congrès des métiers et du travail du Canada, à Québec, en septembre 1891 : il s'agit d'une veuve du nom de Mary Duffy (*La Presse*, 1<sup>er</sup> et 4 septembre 1891). Sur la Longshoremen's International District Assembly, voir : *New York Times*, 2 mars 1888. Le maître ouvrier de l'assemblée River Front, Patrick J. Dalton, est élu président du congrès de fondation de l'organisation.

59. Jacques Rouillard calcule que les Chevaliers du travail « ne dépassent probablement pas 3500 en 1887, au faite de leur puissance dans la province ». Cette évaluation, qui sous-estime la force de la Chevalerie, doit maintenant être écartée. Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*, 41.

60. Le 4 mai 1886, une foule est réunie à la place Haymarket, à Chicago, en solidarité avec les ouvriers en grève pour l'obtention de la journée de huit heures. Une bombe est lancée par un inconnu, qui tue plusieurs policiers et civils. Les blessés sont nombreux. La campagne médiatique soulevée par l'affaire porte sérieusement atteinte à l'Ordre des Chevaliers du travail. Leon Fink, *Workingmen's Democracy*, 25. Notons la remarque tout à fait pertinente de Kim Voss selon laquelle les historiens ont généralement sous-estimé les facteurs externes au mouvement ouvrier dans leur analyse des difficultés rencontrées par les chevaliers. Kim Voss, *American Exceptionalism*, 11. Sur Taschereau, voir : *La Vérité*, 14 janvier 1888.

61. L'espace manque pour traiter de l'influence des vieux partis. Cet aspect sera étudié en

Un nouveau vent, encore léger, commence en effet à souffler sur le mouvement ouvrier québécois. C'est la brise d'un nationalisme canadien-français, fouetté par la pendaison de Louis Riel, que l'Église tente d'utiliser pour insuffler aux travailleurs canadiens-français sa vision des luttes à mener. Ses partisans vont combattre les influences étrangères sur les organisations ouvrières, chercher à extirper des syndicats les dispositions susceptibles de susciter des affrontements entre ouvriers ou des confrontations avec les capitalistes et viser à placer ces assemblées sous la supervision du clergé. Ils feront grand cas, par exemple, des tailleurs de cuir de Québec qui ont choisi, en 1886, tel que le proposait les évêques, de se constituer en société de secours mutuel<sup>62</sup>. Des leaders de la Cité, comme l'avocat Bellerive, le docteur Fiset et Jean-Baptiste Caouette, un employé des postes, les couvrent d'éloges le 26 décembre 1888, devant le gratin des dirigeants ouvriers. Tout ce monde était invité par les tailleurs, désireux de montrer comment on peut faire les choses différemment. Ces derniers vont jusqu'à annoncer une procession de leur organisation le 13 janvier suivant pour susciter l'émulation d'autres travailleurs. Bravant le froid, les tailleurs sortent en parade le jour venu, drapeaux déployés et fanfare en tête. Ils profitent subséquemment d'une grand-messe chantée à la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, à Saint-Sauveur, à laquelle assistent des personnalités de marque tel le maire de Québec, l'honorable Shehyn, et le maire de Saint-Sauveur, le chevalier Martineau<sup>63</sup>. L'abbé Lessard, vicaire dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, fait à l'occasion « un remarquable éloge » de l'organisation.

Dix mois plus tard, les membres de l'élite clérico-nationaliste se font encore plus éloquentes quant à la nécessité de former une société de secours mutuel. Devant une foule de 8 000 travailleurs réunis à la salle Saint-Jacques le 24 novembre 1889, ses représentants dénoncent l'ordre des Chevaliers du travail pour sa direction étrangère, le salaire trop élevé perçu par son grand-maître et le détournement des cotisations des Canadiens au bénéfice des Américains. Caouette, cet employé des postes, et les jeunes avocats, Joseph Turcotte, Apollinaire Corriveau et Omer Beaubien, martèlent que les ouvriers doivent se séparer et établir une société de secours mutuel. Quelques chevaliers semblent prêter oreille à ce discours, car le secrétaire de l'AL 10581, Narcisse Côté, présent sur l'estrade à titre de secrétaire du rassemblement, prend aussi la parole en abondant dans le même sens<sup>64</sup>.

---

détail dans notre livre sur la Chevalerie.

62. Cette invitation à abandonner les syndicats au profit de sociétés de secours mutuel est réitérée en janvier 1888, lors de la grève générale des typographes à Québec. *Toronto Daily Mail*, 17 janvier 1888.

63. Les tailleurs ont fondé leur société de bienfaisance en 1886. *Le Canadien*, 28 décembre 1888. Le docteur Fiset est aussi conseiller municipal de Saint-Sauveur. *Le Canadien*, 10 et 15 janvier 1888.

64. *L'Événement*, 25 novembre 1889. Côté sera promptement expulsé de l'AL 10581, le 5

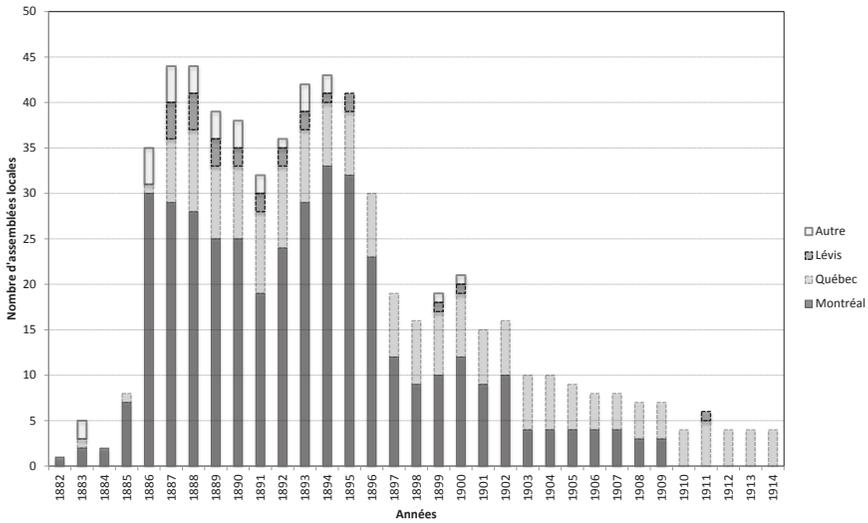


Figure 6 Localisation des assemblées locales des Chevaliers du travail au Québec

Sources : voir le tableau 1.

Dans ce contexte politique et idéologique, l'ordre des Chevaliers du travail s'essouffle. Un grand nombre d'AL disparaissent. Les assemblées locales industrielles sont particulièrement touchées : six de ces neuf assemblées formées avant 1888 succombent au cours des deux années suivantes. À Sherbrooke, l'assemblée locale 6632 des ouvriers du lainage cesse ses activités après 1889. La section des travailleurs du bois de Saint-Romuald, près de Lévis, l'AL 10660, subit un sort identique. Le fief des Chevaliers du travail, Montréal, essuie le gros des pertes. L'AL 8120 (ouvriers du bronze) ferme ses portes dès 1887. L'AL 8017 (tabac) suit en 1889. Dans les ateliers ferroviaires, l'Ordre connaît aussi un recul : l'AL 7487 (Canadien Pacifique) et l'AL 4194 (Grand Tronc) disparaissent respectivement en 1888 et 1890. Malgré la percée de la Chevalerie dans l'Outaouais, en septembre 1890, avec la fondation d'une succursale de trois cents membres à Hull, la tendance lourde domine<sup>65</sup>. En 1891, l'organisation ne compte plus que trente-deux AL dans la province (figure 6).

décembre suivant. BAC, CP, lettre de Louis Gamache à T.V. Powderly, 9 décembre 1889.

65. L'assemblée La Canadienne est établie le samedi 6 septembre 1890. Trois cents ouvriers s'y enregistrent au cours de la réunion de fondation. *Le Spectateur*, 9 septembre 1890. Voilà un départ canon. Quel contraste avec les propos d'Edward McKenna qui supposait un départ lent de l'Ordre en raison du caractère saisonnier, non qualifié et mobile de cette main-d'œuvre. Edward McKenna, « Unorganized Labour versus management: The Strike at the Chaudière Lumber Mills, 1891 », *Histoire sociale/Social History*, 5, 10 (novembre 1972), 186–211.

Les dissensions au sein de l'ordre des Chevaliers du travail n'ont certainement pas contribué à améliorer la situation. Plusieurs AL montréalaises francophones en ont assez des délibérations menées dans les deux langues à l'AD 114 et demandent, sans succès, une AD où régnera le français. Pour ajouter aux tensions, en février 1888, l'AD 114 est « capturée » par les membres de la ville de Québec, lorsque leurs délégués, supérieurs en nombre, votent pour le déménagement de son siège à Québec. Dans l'espoir d'apaiser les Montréalais, l'assemblée générale de l'Ordre adopte à l'automne 1888 des résolutions remodelant la structure de l'organisation au Québec. L'AD 114 cède la place à deux assemblées de district, elles aussi siégeant dans la métropole : l'une francophone (AD 1) et l'autre anglophone (AD 2). Une assemblée provinciale voit également le jour, pour amadouer les Chevaliers du travail de Québec. Le calme n'est véritablement rétabli que par l'octroi, en avril 1890, d'assemblées de district distinctes pour Québec et Montréal. Cette dernière d'ailleurs reçoit deux chartes, la première pour une AD francophone et la seconde pour une AD anglophone, ce qui permet de maintenir les acquis des francophones<sup>66</sup>. Cette décision survient toutefois tardivement. Selon une lettre datée du 21 décembre 1890, l'Ordre se trouve en effet dans un état pitoyable : il n'est plus composé que de cinq cents membres francophones et anglophones qui suffisent à peine à assurer la cohésion des vingt-cinq AL existantes. Dans la missive, adressée au grand-maître ouvrier Powderly, deux responsables montréalais déclarent ceci : « apparently nothing short of an earthquake or your presence here can stop the downward march the Order has taken. » Powderly, trop accaparé par ses fonctions, tardera à venir à Montréal jusqu'à la fin de septembre 1891<sup>67</sup>. Par contre, le tremblement de terre souhaité aura bel et bien lieu, mais il vient d'une direction insoupçonnée.

C'est en effet de Rome qu'arrive un signal surprenant. Le 15 mai 1891, le pape Léon XIII publie l'encyclique *Rerum Novarum*. Selon son enseignement, le clergé de la province (et du monde catholique) peut poursuivre sa campagne intimant les fidèles à se rassembler en société de secours mutuel. Toutefois, il lui sera plus difficile de les inquiéter, voire les menacer moralement, pour cause d'appartenance aux Chevaliers du travail ou à un autre syndicat. Le document papal affirme en effet que les ouvriers possèdent des droits naturels, dont celui à l'organisation. Il souligne l'importance des sociétés de secours mutuel, mais davantage encore celle des corporations ouvrières, définies soit comme des

66. Il s'agit des assemblées de district n° 18 (anglophone) et n° 19 (francophone) de Montréal et de l'assemblée de district mixte n° 20 de Québec. L'assemblée provinciale est sabordée. BAC, CP, lettre de John Wilkin à T.V. Powderly, 22 juin 1890; BAC, CH, lettre de Amédée Blondin à John Hayes, 8 décembre 1890; BAC, CH, lettre de John Hayes à l'AL 10829, 10 mai 1890. Concernant les AD 1 et 2 et l'assemblée provinciale, voir : *La Presse*, 30 août 1889.

67. BAC, CP, lettre de John Wilkis (secrétaire du district) et de William Darlington (maître ouvrier du district) à T.V. Powderly, 21 décembre 1890. À l'automne 1891, Powderly visitera à la fois Montréal et Québec pour raviver le mouvement. Voir : *La Minerve*, 29 septembre 1891; *Le Canadien*, 2 octobre 1891; *Quebec Morning Chronicle*, 3 et 5 octobre 1891.

associations professionnelles composées seulement de travailleurs ou comme des organisations mixtes, c'est-à-dire regroupant patrons et ouvriers. Dans l'encyclique *Rerum Novarum*, on va même jusqu'à utiliser une fois le mot « syndicat », en parlant des corporations ouvrières constituées essentiellement de travailleurs, et à reconnaître à ce type de sociétés le droit de négocier les salaires et les autres conditions de travail<sup>68</sup>.

Au Québec, la diffusion de l'encyclique *Rerum Novarum* est annoncée dès le 18 mai dans la presse. Du 20 juin au 8 août, le journal *La Vérité*, de l'ultramontain Jules-Paul Tardivel, en publie la version intégrale, par tranches, sans exprimer aucun commentaire. Entre-temps, le vicaire général de l'archidiocèse de Québec, Mgr Marois, transmet la copie française officielle de l'encyclique aux curés du Québec pour étude et pour la formation des fidèles. Qualifiant le document d'« admirable », Marois reste toutefois silencieux sur son enseignement et sa portée. Les clercs et leurs alliés seraient-ils surpris par les instructions papales<sup>69</sup>? Pour plusieurs, en effet, l'organisation autonome des ouvriers constitue une voie parsemée de dangers, dont l'exploration ne devrait pas être encouragée. Même la nouvelle pratique de célébrer la fête du Travail avait soulevé la méfiance de certains. Le curé de la paroisse Notre-Dame de Montréal, l'abbé Léon-Alfred Santennes, n'avait-il pas déclaré en chaire, le 8 septembre 1889, que cette fête était « dangereuse » du point de vue religieux et national, car elle ouvrait la voie « aux idées révolutionnaires, au communisme et au socialisme »<sup>70</sup>. En fait, il faut un peu de temps au clergé et ses alliés au sein de l'élite laïque pour s'approprier l'encyclique. À Québec, en septembre 1891, des ecclésiastiques acceptent de participer à la célébration de la fête du Travail en offrant une grand-messe au commencement de la journée, à l'église Saint-Sauveur. Le clergé ne pouvait refuser cette faveur aux tailleurs de cuir<sup>71</sup>. La pratique se répète les années suivantes, car les membres du clergé réalisent qu'ils y trouvent une tribune de choix pour conseiller et féliciter, tandis que les syndicalistes y cherchent assurances et respectabilité. Une expérience similaire débute deux ans plus tard, à Montréal, lorsque l'assemblée locale des débardeurs francophones, appelée Grande Hermine, se voit accorder une messe chantée à la cathédrale Notre-Dame, à l'occasion de la fête du Travail.

68. Le texte pontifical n'impose pas de modèle : il laisse la porte ouverte à une diversité d'organisations. Néanmoins, il prend également soin de spécifier que si le but des associations est l'accroissement « des biens du corps, de l'esprit et de la fortune », « il faut viser avant tout à l'objet principal qui est le perfectionnement moral et religieux ». Léon XIII, « Lettre encyclique sur la condition des ouvriers », dans *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, 3 (Québec 1893), 250.

69. *La Vérité*, 20 et 27 juin, 4, 11, 18 et 25 juillet, 1<sup>er</sup> et 8 août 1891; *La Presse*, 23 mai 1891; *Le Canadien*, 18 mai 1891; *La Patrie*, 18 mai 1891; *L'Étoile du Nord*, 9 juillet 1891. Vicaire général Charles Marois, circulaire au clergé (Léon XIII, « Lettre encyclique sur la condition des ouvriers »), 30 juin 1891, dans *Mandements*, 3, 217–254.

70. *Le Canadien*, 11 septembre 1889.

71. *Saturday Budget*, 5 septembre 1891 et *Quebec Morning Chronicle*, 2 septembre 1891.

L'abbé Collin, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, y prononce un sermon faisant l'éloge du travail. Les ouvriers, déclare le prêtre, disposent du droit naturel à l'organisation. Ce droit est cependant accompagné, précise-t-il, de responsabilités comme celles d'offrir un travail de qualité à son employeur et de veiller au maintien de la bonne entente avec ce dernier<sup>72</sup>. Toutefois, dans la vie quotidienne, le commun des clercs fait une lecture beaucoup plus conservatrice de *Rerum Novarum*. Ils incitent fortement les ouvriers à opter pour les sociétés de secours mutuel, surtout celles dotées d'un aumônier agissant comme conseiller moral<sup>73</sup>. N'empêche, une porte est ouverte.

Chez les dirigeants ouvriers, *Rerum Novarum* semble être perçu comme un encouragement à l'action syndicale. Dans la grande région de Montréal, où la densité de la population, l'immensité du territoire urbain et les déménagements fréquents posent des défis énormes à l'encadrement clérical, le contexte est particulièrement favorable à une conduite plus tranchante que ne le souhaiteraient les curés. Se mettant en branle, les Chevaliers du travail entrent dans une seconde période de croissance entre 1891 et 1894 (figure 6). Trente et une assemblées sont fondées dans la province, dont vingt-six voient le jour dans la métropole. Cette dernière comptera jusqu'à trente-trois AL en 1894, soit trois de plus que lors du sommet de 1886 (figure 6). Ces chiffres, il faut le noter, reposent sur une nouvelle stratégie. D'un côté, les chevaliers renforcent l'image d'honorabilité du syndicalisme en assistant nombreux aux grand-messes offertes annuellement à l'occasion de la fête du Travail<sup>74</sup>. De l'autre, ils changent aussi leurs méthodes d'organisation. Toujours utiles en région en raison de plus faibles concentrations d'ouvriers de métier, les AL mixtes, en tant que véhicule, sont par contre délaissées en bonne partie à Montréal. Elles ne servent plus toutefois à des fonctions dirigeantes, car cette responsabilité est assumée par des AD. Pour leur part, les AL industrielles disparaissent graduellement du paysage dans la métropole, comme ailleurs en province, probablement du fait de la forte résistance patronale rencontrée dans les établissements concernés. La formidable croissance que va connaître l'Ordre dans son fief montréalais prendra appui sur l'organisation par métier.

## La centralité des assemblées locales de métier

CE DÉPLACEMENT DU CENTRE DE GRAVITÉ des AL mixtes vers les AL de métier remonte en fait loin dans le temps. Au cours des années 1880, des décisions et

72. *Le Monde*, 1<sup>er</sup> septembre 1893; *La Presse*, 1<sup>er</sup>, 2 et 5 septembre 1893.

73. Peter C. Bischoff, « La réception de *Rerum Novarum*... », 4–8.

74. Au début du mois de septembre 1896, peut-on lire dans *La Presse*, les syndicalistes souhaitent profiter des messes dominicales pour populariser la fête du Travail : « Une délégation de sociétés ouvrières de Montréal s'est rendue auprès des curés de toutes les différentes paroisses de la ville, afin de leur demander de faire le sermon de dimanche sur le Travail. » *La Presse*, 5 septembre 1896.

des obstacles rencontrés sur le terrain avaient jeté les bases des changements à venir. Jusqu'au printemps 1886, les assemblées locales mixtes Dominion et Ville-Marie agissent comme de formidables foyers de mobilisation des travailleurs pour leur groupe linguistique cible. Elles s'affairent, d'une part, à recruter des membres et à les réunir en de nouvelles sections lorsque leur nombre le justifie et, d'autre part, à intervenir sur le front du coopératisme et de l'action politique municipale. L'assemblée Ville-Marie opère avec un dynamisme particulier. C'est elle, par exemple, qui constitue l'âme dirigeante de la bataille livrée pour l'abolition de la corvée en 1884–85. C'est elle encore, qui rassemble les AL et d'autres syndicats en vue de fonder, en janvier 1886, le Conseil central des métiers et du travail de Montréal<sup>75</sup>. À compter du 12 avril 1886, toutefois, lorsque les chevaliers montréalais forment l'AD mixte 114, la dynamique du mouvement commence à changer. L'exercice du pouvoir se déplace vers le nouvel organisme étant donné ses fonctions de forum de discussion et de centre de coordination de la Chevalerie. Non seulement l'ascendant des assemblées locales Dominion et Ville-Marie en prend un coup, mais l'AD où siègent les représentants de chaque AL mine leur influence en prêtant désormais l'oreille aux besoins des AL de métier, très nombreuses (figure 7).

Trois mois suivant sa fondation, soit en septembre 1886, l'AD 114 adopte en effet un règlement défavorable aux assemblées locales mixtes : chaque nouveau membre a dorénavant l'obligation de rallier l'assemblée de son métier, si celle-ci existe, ou encore celle de son entreprise, si les employés de cette dernière sont organisés en assemblée locale industrielle. Le maître ouvrier de l'assemblée locale mixte francophone Hochelaga (dans la ville du même nom, à l'est de Montréal), Auguste Charles, proteste énergiquement auprès du grand-maître ouvrier Powderly. Il qualifie de déraisonnable l'exigence faite aux ouvriers de parcourir quatre à six kilomètres, après leur journée de travail, pour se rendre au lieu de réunion de l'AL de métier. « We are now under the control of the DA », se plaint-il amèrement, dans une lettre, laissée sans réponse<sup>76</sup>. Toujours pour une question de distance, un membre de l'assemblée locale de métier anglophone River Front (débardeurs) sollicite aussi un an plus tard, mais en vain, son transfert à l'assemblée locale mixte anglophone Unity (d'Hochelaga)<sup>77</sup>. Déjà à la fin de la décennie 1880, les Chevaliers du travail commencent à miser sur les AL de métier pour faire avancer leur cause.

En 1891, c'est avec une détermination accrue que l'Ordre poursuit ses efforts dans cette voie. À l'aide de ses dirigeants les plus éloquents et persuasifs, tels les typographes Joseph-Alphonse Rodier et Urbain Lafontaine, le ferblantier

75. *La Presse*, 24 juin 1893.

76. BAC, CP, lettre de Auguste Charles à T.V. Powderly, 13 septembre 1886.

77. BAC, CP, lettre d'Edmund Tart (secrétaire de l'AL 7628) à T.V. Powderly, 23 octobre 1887. La décision est entérinée par Powderly. Voir : BAC, CP, lettre de T.V. Powderly à Edmund Tart, 28 octobre 1887.

Victor Dubreuil et le cigariier George S. Warren, ou encore le débardeur Joseph Arthur Sabourin, il interpelle les travailleurs lors de grands rassemblements organisés par l'AD. Les journaux montréalais publiant une chronique ouvrière, soit *La Patrie* et *Le Monde*, font étalage de ces réunions s'adressant à un corps de métier à la fois et se succédant à un rythme rapproché entre les années 1892 et 1894. Les conférenciers, à grand renfort d'arguments, plaident en faveur de la syndicalisation, de préférence sous le drapeau des Chevaliers du travail. Ainsi, en 1892, les selliers, les tailleurs couturiers, les électriciens, les charretiers, et les conducteurs de tramways sont rassemblés en cinq nouvelles AL de métier. L'année suivante, c'est au tour des charretiers de grosses voitures, des tailleurs de hardes, des charpentiers de navires, des fabricants de boîtes en bois, des employés civils et des cordonniers monteurs de faire de même. En 1894, les cloutiers des laminoirs, les ouvriers du linoléum, les barbiers, les bourreurs et les musiciens joignent également l'Ordre sur la base du métier<sup>78</sup>. Dans cet élan, l'organisation ouvre la porte aux nouveaux immigrants comme en témoigne la fondation d'une assemblée locale de Juifs allemands et russes (tailleurs couturiers) en 1882 et, trois ans plus tard, d'une assemblée locale d'Italiens (journaliers)<sup>79</sup>. Au sommet de leur puissance, en 1894 et 1895, soixante-neuf pour cent des AL montréalaises sont constituées sur la base du métier (figure 7).

Pour susciter ces adhésions, l'ordre des Chevaliers du travail a pu jouer sur certains avantages. L'AD 19 finance un fonds de secours pour les membres dans l'infortune. Son service de conciliation et d'arbitrage, connu pour avoir réglé à l'amiable plusieurs conflits de travail, fait aussi naître l'espoir de réduire la fréquence des accrochages avec les employeurs<sup>80</sup>. De leur côté, les assemblées locales Grande Hermine (débardeurs) et Espérance (selliers) font grand cas de leurs bureaux de placement ouvrier, ouverts depuis 1892. Adhérer à l'Ordre, peut également signifier pour les ouvriers opérant en atelier fermé (closed shop)

78. Les conducteurs de tramways opèrent par contre secrètement pour éviter d'être ostracisés pour activité syndicale. *Montreal Labor Directory*, 1893, 35. L'assemblée locale des musiciens forme fort probablement le noyau initial de ce qui deviendra, au XX<sup>e</sup> siècle, la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec. Sur la mobilisation des musiciens, voir : *Le Monde*, 23 et 28 avril 1894, 6 et 13 avril 1895 et 1<sup>er</sup> septembre 1895. Entre 1892 et 1897, dix-sept AL de métier sont fondées à Montréal. Une assemblée locale mixte et une assemblée locale industrielle (travailleurs de tabac) voient aussi le jour. Par contre, le statut des 7 autres sections n'a pu être déterminé.

79. *La Minerve*, 2 janvier 1893 et *La Patrie*, 25, 27 et 29 mai 1895 et 11 juin 1895.

80. Au cours de la décennie 1880, les chevaliers ont résolu huit conflits au moins par la conciliation ou l'arbitrage. Un coup de sonde dans *La Patrie*, en 1895, révèle trois autres règlements similaires. Il nous reste encore des fouilles à effectuer dans les journaux pour évaluer l'étendue de cette approche de même que pour statuer sur leur recours à la grève. BAC, CP, lettre d'Edward Little à T.V. Powderly, 5 janvier 1889; *Montreal Herald*, 2 octobre 1889; *La Patrie*, 26 et 27 mars 1895 et 22 mai 1895.

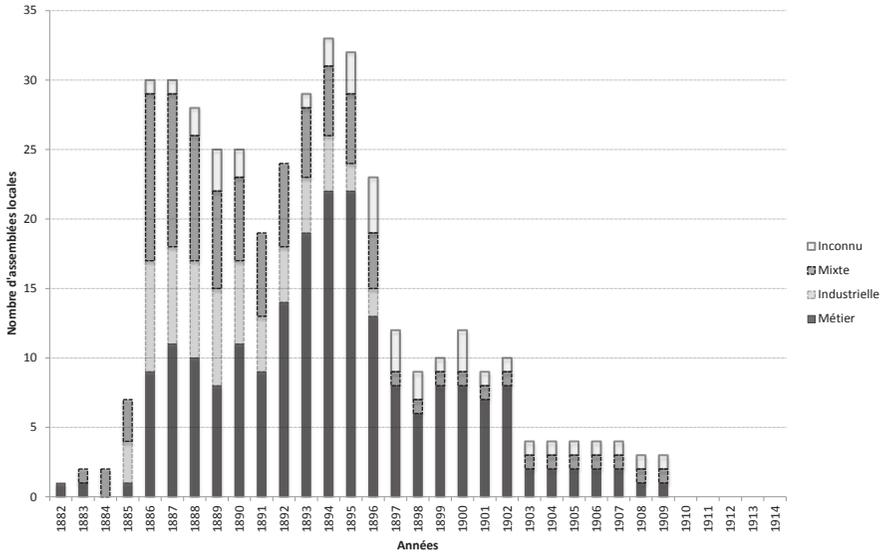


Figure 7 Les types d'assemblées des Chevalier du travail à Montréal

Sources : voir le tableau 1.

le parrainage de leur production grâce à l'étiquette syndicale : les tailleurs de hardes profitent de cette solidarité économique, de même que les cigariers<sup>81</sup>.

Au niveau symbolique, l'affiliation aux Chevaliers du travail présente aussi ses avantages. C'est, par exemple, l'occasion de défiler fièrement en tête de la procession de la fête du Travail. La règle habituelle veut en effet, depuis 1889, que les membres des assemblées locales anglophones ouvrent la marche, suivis des membres de l'exécutif de leur assemblée de district. Viennent ensuite les membres des assemblées locales francophones, escortés pareillement par leurs dirigeants. Les autres sociétés ouvrières et les sections des syndicats internationaux ferment la parade<sup>82</sup>. L'affiliation à l'Ordre, c'est aussi joindre une centrale syndicale maintenant fortement respectée, à preuve la participation des politiciens municipaux et provinciaux aux banquets annuels de l'assemblée locale Dominion (le 12 janvier de chaque année) et de l'AD 19 (à la mi-avril).

81. *Le Monde*, 5 novembre 1892, 22 et 25 mai 1893; *La Presse*, 7 juin 1895 et 26 août 1895; *La Patrie*, 9 janvier 1893.

82. Jacques Rouillard a écrit deux articles utiles sur la fête du Travail à Montréal. Toutefois, la participation des Chevaliers du travail à l'événement, au cours de la première décennie, y est malheureusement occultée. Voir : Jacques Rouillard, « La Fête du travail (sic) à Montréal, expression de la solidarité ouvrière (1886–1964) », *Bulletin du RCHTQ*, 22, 2 (automne 1996), 9–10; Jacques Rouillard, « La Fête du travail (sic) à Montréal le premier lundi de septembre, symbole de l'affirmation de la classe ouvrière dans l'espace public (1886–1952) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 64, 2 (automne 2010), 33–73.

Ce prestige, qui rejaillit à sa manière sur tous les membres, est amplifié par les postes importants occupés par les chevaliers à la direction du Conseil central des métiers et du travail de Montréal ou au Conseil des métiers et du travail du Canada<sup>83</sup>. Somme toute, l'Ordre semble être sur une solide lancée à Montréal. Pourquoi l'édifice s'écroule-t-il soudainement après 1896?

Cette année-là, une série de facteurs, externes et internes à la province, viennent rattraper les Chevaliers du travail de la province, surtout ceux de Montréal. Aux États-Unis, les luttes fractionnelles au sein du comité exécutif général de l'Ordre à Philadelphie, qui ont mené à la démission du grand-maître T.V. Powderly à la fin de 1893, paralysent l'organisation, au point qu'elle n'accorde presque plus d'attention à ses parties constituantes. Des pans entiers de l'Ordre s'effritent, alors que des AD et des AND rompent les rangs pour fuir le marasme et chercher des cieux plus cléments<sup>84</sup>. À la fin de novembre 1895, c'est au tour de la majorité des AL montréalaises attachées à l'AD anglophone de Montréal (AD 18) d'envisager la séparation. De retour de la réunion annuelle de l'assemblée générale, leur représentant livre un rapport accablant sur la corruption des officiers généraux de l'Ordre, le gaspillage des fonds de l'organisation et la manipulation des délibérations qui avait permis leur réélection. Le tollé des membres est tel que l'AD anglophone quitte l'Ordre en amenant avec elle dix des treize AL existantes<sup>85</sup>. Considérant ces événements, l'ex-secrétaire de l'AL 3852 écrit à T.V. Powderly le message suivant : « ...our once grand order is virtually destroyed but the same loyalty still exist with a few of us that got no use for the gang<sup>86</sup>. » En février 1896, les journaux *La Presse* et *La Patrie* font état de la sécession d'assemblées francophones. Les membres de l'assemblée Ville-Marie, comme la plupart des AL francophones

83. Voir, par exemple : *La Patrie*, 13 janvier 1895; *Le Monde*, 16 avril 1895. L'analyse des postes occupés par les chevaliers québécois sur ces organismes ne peut être réalisée ici par manque d'espace. Toutefois, elle le sera dans notre livre.

84. Sur le déclin de l'Ordre et les rivalités menant à la démission du grand-maître ouvrier T.V. Powderly, voir : Robert E. Weir, *Knights Unhorsed*, 161–178. Weir mentionne que les chevaliers ne comptent que 75 000 membres en 1893. Il faut cependant chercher ailleurs pour trouver des chiffres pour les années subséquentes. Dans un rapport de Daniel DeLeon, publié dans le journal du Socialist Labor Party, ils ne seraient plus que 30 000 à la fin de 1895. *The People*, 1<sup>er</sup> décembre 1895. Selon Richard Oestreicher, le nombre de membres tombe ensuite à 21 500 en 1897, remonte à 32 300 l'année suivante, pour glisser à 20 200 en 1900. Richard Oestreicher, « A Note on Knights of Labor Membership Statistics », *Labor History*, 25, 1 (1984), 106.

85. *Montreal Herald*, 30 novembre 1895; *La Presse*, 17 janvier 1896 et 27 mars 1896. Dans *La Presse*, on peut lire : « La raison de cette scission c'est que l'assemblée générale est gouvernée par une clique qui a gaspillé ou empoché les fonds de l'Ordre, au lieu de s'en servir pour l'intérêt général des membres. On peut dire dès maintenant que l'Ordre (sic) des Chevaliers du travail fondé il y a près de trente ans, et qui a été, à un certain moment, la plus forte organisation ouvrière qu'il n'y ait jamais eu en aucun pays du monde, n'existe plus, non seulement au Canada, mais encore aux États-Unis. » Voir *La Presse*, 27 mars 1896. Sur le retrait de l'assemblée Ville-Marie, voir : *La Patrie*, 18, 20 et 21 février 1896.

86. CP, lettre de Bernard Feeney à T.V. Powderly, 22 décembre 1895.

d'ailleurs, en arrivent même à la conclusion qu'elles doivent se saborder : l'ancien vaisseau amiral de la chevalerie montréalaise francophone met un terme à ses activités et offre au Conseil central des métiers et du travail de Montréal le bail de sa salle de réunion ainsi que les meubles qui s'y trouvent. Devant la réduction drastique du nombre d'AL francophones et le pied de nez que lui a fait l'assemblée Ville-Marie, l'AD francophone de Montréal (AD 19) disparaît à son tour dans la tourmente<sup>87</sup>. Même si des AL anglophones sécessionnistes rentrent dans le giron de l'Ordre quelques mois plus tard, juste à temps pour que l'AD 18 puisse encore une fois envoyer des délégués à l'assemblée générale, la chevalerie montréalaise reste en chute libre. Elle a beau voir l'un de leurs dirigeants, Sarsfield Fitzpatrick, siéger au comité exécutif général de l'organisation, de 1897 à 1899, et fonder de nouvelles assemblées locales en 1899–1900, elle se fait exclure du Conseil des métiers et du travail du Canada en 1902, perd son AD en 1903, puis s'éteint doucement en 1909<sup>88</sup>.

Il est certain que la crise économique des années 1894 à 1896, avec son lot de sans-emploi, place l'Ordre dans une position difficile où ses rapports avec le siège social vont s'avérer destructeurs. Le chômage a en effet réduit le nombre de membres et fragilise les finances, ce qui contribue à déstabiliser les AL. La disparition des quelques cellules existant ailleurs en province, sauf à Québec où elles résistent mieux, ajoute au sentiment d'abattement (figure 6). Des divisions idéologiques surgissant entre des chevaliers montréalais ne font qu'exacerber la situation. Des dirigeants, tels que William Darlington et William J. Kerrigan, se radicalisent et, dès septembre 1894, proposent une solution socialiste à la crise<sup>89</sup>. En janvier 1895, Darlington fait les manchettes lorsque, en tant que porte-parole de 4 000 chômeurs affamés manifestant bruyamment devant l'hôtel de ville de Montréal, il déclare qu'une troupe de 500 anarchistes armés pourrait être levée en quelques heures pour forcer la

87. *La Presse*, 7 février 1896. Voir aussi l'édition du 17 janvier 1896. Sur le retrait de l'assemblée Ville-Marie, voir : *La Patrie*, 18, 20 et 21 février 1896.

88. Eugene Forsey est le seul historien à avoir analysé la participation des chevaliers québécois à l'assemblée générale annuelle, l'instance suprême de l'Ordre. Il démontre le grand intérêt des Québécois pour cette centrale syndicale nord-américaine : c'est-à-dire leur volonté de participer à ses rouages, d'en tirer des bénéfices de même que d'en influencer les politiques. Nous entendons creuser ce sujet. Mais, d'ores et déjà, il se dégage une interrelation remarquable entre les Québécois et le reste de l'organisation. Eugene Forsey, *Trade Unions in Canada*, 165–6. On ne peut donc plus affirmer, comme l'a fait Jacques Rouillard, que les membres québécois auraient profité d'une si grande autonomie (par rapport à la chevalerie américaine) qu'ils en auraient « oublié l'origine étrangère ». Jacques Rouillard, *Les syndicats nationaux* (1979), 16. Sur l'expulsion du Conseil des métiers et du travail du Canada, voir : Jacques Rouillard, « Le Québec et le congrès de Berlin », 69–91. Les dernières AL de la province, la 713 (Papineau) et la 1007 (Sillery) de la Vieille Capitale, disparaissent lorsque la province entre dans la Grande Dépression. Voir : *Quebec Directory*, 1929–1930, 66–67.

89. Les alliances tacites avec les partis traditionnels, telle celle qui favorisa l'élection d'A.T. Lépine au parlement fédéral entre 1887 et 1896, avaient fini par refroidir beaucoup d'ouvriers. Voir : Marc-André Gagnon, « Harmoniser le Travail et le Capital... », 138–139.

Ville à mettre en œuvre les travaux publics de grande envergure demandés. Les tensions entre modérés et socialistes se font vives au sein des AL, au point, semble-t-il, d'accroître la saignée parmi les membres<sup>90</sup>. Toutefois, l'implosion des Chevaliers du travail s'explique davantage par la concurrence que lui livrent d'autres organisations<sup>91</sup>.

La Fédération américaine du travail profite, il est bien connu, de la faiblesse de son adversaire pour recruter parmi sa clientèle. Elle fait valoir qu'elle a le vent dans les voiles : jusqu'à ce que la crise économique éclate, ses syndicats internationaux de métier ont pu multiplier leurs succursales et enrôler nombre de travailleurs. Leurs membres, répète-t-elle, peuvent tirer parti d'un fonds de grève en cas de besoin et de la carte syndicale de voyage dans l'éventualité de pertes d'emploi ou de conflits de travail. Bref, les syndicats internationaux exercent un certain ascendant sur les marchés du travail nord-américains, alors que l'influence des Chevaliers du travail sur ce plan n'est presque plus qu'un souvenir. Bien sûr, les ouvriers de Québec, éloignés comme ils le sont des principaux circuits migratoires, se révèlent moins sensibles aux avantages de voyage et, par conséquent, restent plus attachés à l'Ordre<sup>92</sup>. Mais en ce qui concerne les travailleurs montréalais, l'attrait est puissant. Même si la métropole se trouve à une plus grande distance que Toronto et Hamilton des voies les plus achalandées des filières migratoires syndicales, la carte syndicale de voyage constitue un atout face à l'instabilité de l'emploi. Le transfert d'allégeance des Chevaliers du travail prend donc de l'ampleur et s'accroît probablement sous l'effet de la sévère crise économique qui éclate en 1894. L'heure semble être à l'abandon des vieilles solidarités pour une position de repli, en l'occurrence un syndicalisme de « survie » centré sur le métier<sup>93</sup>.

90. Sur les difficultés économiques, voir : Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec* (Montréal 1971), 95–97; *Journal du peuple*, 2 février 1895. Pour les actions des socialistes et les dénonciations dont ils font l'objet, voir : *Le Réveil*, 8 septembre 1894; *New York Times*, 16 janvier 1895; *La Patrie*, 17 janvier 1895 et 31 mars 1896; *New York Herald*, 17 janvier 1895; *La Presse*, 9 septembre 1895.

91. Jason Kaufman a exploré l'importance de cette compétition dans un article très stimulant : « Rise and Fall of a Nation of Joiners: The Knights of Labor Revisited », *Journal of Interdisciplinary History*, 31, 4 (printemps 2001), 553–579.

92. La carte syndicale de voyage est un « passeport » offert sur demande au travailleur syndiqué. Si ce dernier n'est pas en arranges de cotisations syndicales, il pourra obtenir le laissez-passer qui lui ouvrira la porte des ateliers à l'extérieur de sa localité, partout où son « union internationale » est influente. Les déplacements des ouvriers syndiqués dessinent dans l'espace de véritables filières migratoires liant les principaux centres industriels américains et canadiens. Dans une recherche antérieure, nous avons remarqué, toutefois, que Montréal et Québec semblent moins « visités » par les migrants, probablement en raison de la distance les séparant des grandes villes industrielles américaines et canadiennes. Peter Bischoff, « "Traveling the Country 'Round" : migrations et syndicalisme chez les mouleurs de l'Ontario et du Québec membres de l'Iron Molders Union of North America, 1860 à 1892 », *Journal of the Canadian Historical Association/Revue de la Société historique du Canada*, 1990, 37–72.

93. Sur les ressources des syndicats internationaux, voir : Peter Bischoff, « La gestion syndicale



A. DANSEREAU. J. LEBLANC. S. LAPRADE. C. PARENT.  
 A. BOSSÉ. D. DURÉ. J. PEPIN. G. LAURENDEAU. A.-O. GALARNEAU. D. CHAREST.  
 C. DUQUETTE. M. L'ABBÉ J. BONIN. L.-A. JACQUES, ECHEVIN. B. MÉLOCHE. J.-A. TRUDEL.  
 OFFICIERS DE LA SUCCURSALE SAINT-CHARLES, No 42, DES ARTISANS.

**Photographie 4 L'Église catholique étend son influence sur les organisations ouvrières en plaçant d'abord des aumôniers au sein des sociétés de secours mutuel**

Source : *Le diocèse de Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*. Montréal, E. Sénécal, 1900, 369.

L'ordre des Chevaliers du travail du Québec semble aussi être miné par la concurrence insidieuse que lui mène l'Église catholique. Cette dernière, qui a commencé à se familiariser avec les organisations ouvrières, grâce au travail de ses aumôniers à l'intérieur de sociétés de secours mutuel et à sa participation à des événements festifs, comme les fêtes de saints patrons et la fête du Travail, se découvre une ardeur à encadrer les travailleurs. Bien sûr, elle est pressée par le pape d'aller vers la classe ouvrière<sup>94</sup>, mais elle fonde aussi de grands espoirs sur le mutualisme pour faciliter son travail d'éducation et de

---

des marchés du travail dans l'industrie sidérurgique nord-américaine, 1879–1945 », *Revue du Nord*, 15 (2001), 289–306; Robert H. Babcock, *Gompers in Canada. A Study in American Continentalism Before the First World War* (Toronto 1974), 292.

94. *La Vérité*, 9 septembre 1893.

Tableau 3 Les succursales des sociétés de secours mutuel à Montréal en 1900

Année de fondation	Nombre total de succursales	Ordre des forestiers catholiques	Alliance nationale	Société des artisans canadiens-français	Association catholique de secours mutuel du Canada	Association catholique de secours mutuel des États-Unis	Union franco-canadienne	Légion catholique de bienfaisance	Union Saint-Pierre de Montréal
1884									
1885									
1886									
1887									
1888	2				2				
1889	3	3							
1890	2	1			1				
1891	3	3							
1892	2	2							
1893	17	6	7	1	2	1			
1894	10	2	7		1				
1895	3		3						
1896	3		2						1
1897	5		5						
1898	2		2						
1899	17		4	13					
1900	4	1	2	1					
Indéterminée	32	16	1		7	5	?	3	
<b>TOTAL</b>	<b>105</b>	<b>34</b>	<b>33</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>?</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

Source : *Le diocèse de Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle* (Montréal 1900), 800 p.

Note : L'ouvrage ne mentionne pas les succursales de l'Union franco-canadienne.

direction des masses. Bien supervisées, fortement encouragées, les sociétés de secours mutuel seraient susceptibles, selon elle, de détourner les travailleurs du syndicalisme, mouvement toujours suspect, et de les mettre à l'abri de la franc-maçonnerie et des autres sociétés défendues ou dangereuses. L'Église catholique va donc miser sur les attributs confessionnels de ces sociétés et sur la présence d'aumôniers en leur sein pour accomplir le travail (photographie 4). Étant donné le caractère national de beaucoup d'entre elles, l'Église pourrait faire d'une pierre deux coups et sensibiliser davantage les ouvriers canadiens-français au nationalisme canadien-français mis à mal par la pendaison de Louis Riel, la crise scolaire manitobaine et l'émigration massive vers les États-Unis.

Les Chevaliers du travail se heurtent donc à un nouveau type de sociétés de secours mutuel au Québec qui, avec l'aide du bas clergé, se multiplient à grande vitesse à compter de 1893 : les sociétés catholiques de forme fédérative dont la croissance repose sur la création de succursales à l'échelle des paroisses. La menace est sérieuse, car ce mouvement mise à la fois sur les plans social, patriotique et religieux pour recruter. À Montréal, ce mutualisme entraîne la fondation d'au moins 105 succursales entre 1888 et 1900, avec des sommets de 27 loges en 1893–1894 et de 21 en 1899–1900 (tableau 3). Du côté de Québec, où un portrait d'ensemble n'est pas disponible, notons que des officiers bien en vue de l'Ordre choisissent d'explorer la nouvelle voie : ils investissent la Société bienveillante Saint-Roch vers 1892–93, et lui donnent une direction « éminemment sociale, patriotique et religieuse »<sup>95</sup>. Il y a lieu de croire que de nombreux ouvriers entrent dans ces organisations pour trouver une protection financière ou spirituelle, pour s'intégrer davantage à la communauté paroissiale ou par sentiment de contribuer à un grand projet collectif de réveil national<sup>96</sup>. L'élan du nationalisme canadien-français et l'essor des institutions paroissiales font brièvement miroiter à l'Église la possibilité qu'elle puisse éloigner durablement les travailleurs du syndicalisme. Toutefois, si les Chevaliers du travail tombent sous la combinaison des coups que nous venons de décrire, le clergé réalisera assez rapidement qu'il faudra un autre véhicule pour contrer les syndicats internationaux : des syndicats catholiques.

95. Société bienveillante Saint-Roch, Bulletin, 2, 1 (avril 1894), 4. Voir aussi les numéros suivants du Bulletin : 1, 1 (avril 1893), 2; 1, 3 (juin 1893), 2; 2, 1 (avril 1894), 8 à 10. En avril 1893, elle compte 4 succursales. Un an plus tard, ce nombre atteint 10. Dans la région de Hull-Ottawa, l'Union Saint-Joseph d'Ottawa réoriente aussi son action à compter de 1895 : elle adopte la ligne de conduite cléricalo-nationaliste et se met à établir des succursales. Voir : Pierrick Labbé, « 'L'union fait la force ?' : la concurrence comme élément déterminant de l'évolution de l'Union Saint-Joseph du Canada », mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa, 2007, 177 p.

96. Selon l'historien Yvan Rousseau, les ouvriers formeraient, par exemple, jusqu'à 50 % des membres de la Société des artisans canadiens-français. Yvan Rousseau, « De la cotisation à la prime d'assurance. Le secours mutuel au Québec entre 1880 et 1945 », *Annales de Bretagne et de l'Ouest*, 110, 4 (2003), 161.

## Conclusion

LORSQUE LES MILITANTS IRLANDAIS catholiques John Redmond et William Keys lancent les Chevaliers du travail à Montréal, ils font le pari d'enraciner le mouvement dans le paysage syndical le plus laborieux et capricieux du Canada. La métropole regroupe non seulement les plus grands établissements manufacturiers et de transport du pays, mais aussi toute une panoplie de petites et moyennes entreprises de transformation. Sur ce territoire, situé à la tête de la navigation du fleuve Saint-Laurent, où s'entrecroisent de surcroît plusieurs chemins de fer, de puissantes firmes de transport maritime et ferroviaire contribuent par leurs activités au cachet singulier de la ville. La force du capital s'avère donc plus considérable et diversifiée qu'ailleurs au Canada, d'autant plus que Montréal constitue également une place financière de premier plan. Les syndicats, pour leur part, se trouvent confrontés à une main-d'œuvre segmentée selon des frontières ethniques et religieuses, mais aussi linguistiques, définissant notamment la fameuse ligne de partage, dans l'histoire canadienne, entre les Canadiens français et une population d'origine britannique et irlandaise. La gageure de Redmond et de Keys se révélera d'autant plus difficile à tenir que la ville est située dans une province ecclésiastique catholique où la condamnation des organisations ouvrières est fréquente, pouvant même devenir frénétique, à cause de la peur provoquée par la franc-maçonnerie, les autres sociétés secrètes et l'influence syndicale américaine.

Le portrait qui se dégage de notre analyse en termes de structure organisationnelle et de gestion de membres, c'est que le projet de Redmond et de Keys constitue une expérience remarquable. Nonobstant les obstacles, ces pionniers ont enclenché à n'en pas douter un processus qui façonnera toute une génération de travailleurs, et probablement davantage. La fondation de la première AL mixte, à laquelle ils ont présidé, sera suivie par une deuxième, pour faire place ensuite aux Canadiens français. Ainsi, l'Ordre se montre suffisamment flexible pour répondre au clivage linguistique divisant le monde ouvrier québécois. De grands dirigeants francophones émergent des rangs tels que Louis Guyon, Urbain Lafontaine et Joseph-Alphonse Rodier<sup>97</sup>. Toutefois, il faudra attendre quelques années avant que la structure soit adaptée pour répondre de manière satisfaisante à la dualité linguistique : ce n'est qu'en 1890 que l'assemblée générale de l'Ordre autorise l'établissement d'assemblées de district linguistiques à Montréal : l'une francophone et l'autre anglophone. Entretemps, les premières AL mixtes fonctionnent comme des « ruches » : ses militants les plus dynamiques s'en servent comme têtes de pont pour jeter les bases d'autres AL mixtes et des AL de métier. Vu la taille énorme de certaines entreprises manufacturières et de transport, les Chevaliers du travail doivent

97. George S. Warren, ce chef bilingue d'ascendance écossaise par son père, et canadienne-française par sa mère et sa grand-mère, joue un rôle pivot entre les cadres anglophones et francophones.

également innover par rapport à la génération précédente d'ouvriers en opérant plusieurs AL industrielles, et ce, souvent dans le secret pour échapper aux foudres patronales. L'Ordre explore ainsi le syndicalisme industriel à une échelle encore insoupçonnée par l'historiographie<sup>98</sup>.

Presque soixante ans avant la légalisation de la négociation collective, dans un contexte peu propice à la syndicalisation, les travailleurs québécois doivent fonder tous leurs efforts sur la « construction d'un rapport de force ». De fait, les ouvriers de métier en viennent à jouer un rôle central dans le lancement de la Chevalerie, la mise en œuvre du syndicalisme industriel, puis l'imposition des AL de métier comme modèle de développement au cours de la deuxième période d'expansion de la Chevalerie (1892–94)<sup>99</sup>. Sous leur direction, les ouvriers non qualifiés ainsi que les femmes se joignent à l'Ordre. Même les musiciens et les commis de bureau entrent dans la danse. Explorant le potentiel de la « double affiliation », des sections montréalaises de syndicats internationaux se rallient également à l'Ordre en bloc : c'est le cas des travailleurs du fer et de l'acier, et probablement aussi celui des cigariers et des ouvriers de la chaussure. Par ailleurs, certains chevaliers montréalais greffent, de différentes manières, leur cellule syndicale sur l'architecture très complexe de la centrale nord-américaine : les souffleurs de verre se rattachent directement à l'AND 149 et les débardeurs participent à la Longshoremen's International District Assembly (une autre AND). Il se dégage de cette structure souple et malléable une volonté et une capacité à défendre les intérêts ouvriers immédiats. Bien que l'analyse approfondie des conflits de travail reste à faire, nous pouvons déjà affirmer que des propos tels que « les Chevaliers du travail n'ont pas comme objectif prioritaire l'amélioration des conditions matérielles des travailleurs par la négociation de contrats collectifs de travail », semblent maintenant dépassés<sup>100</sup>.

Aux yeux du clergé, dans tous les cas, l'ordre des Chevaliers du travail disposent sur le terrain de ressources suffisantes pour troubler l'ordre social et religieux, au point où leur éradication s'avère impérieuse. Malgré le fait que l'Ordre soit placé sous une première condamnation (septembre 1884 et février 1885), celui-ci clame publiquement, à la fin de décembre 1885, son

98. Kealey et Palmer font état d'un syndicalisme industriel naissant dans des centres industriels secondaires de l'Ontario tels que Guelph et Oshawa. Toutefois, le phénomène n'a pas l'ampleur de son pendant montréalais. Gregory S. Kealey et Bryan D. Palmer, *Dreaming...*, 73–74. Aux États-Unis, l'exploration du syndicalisme industriel par la Chevalerie est effleurée par Birdsall dans son article paru en 1953 : « the Order was also the first breath of 20th century industrial unionism. » William C. Birdsall, « The Problem of Structure », 547.

99. Sur le rôle central des ouvriers de métier au sein de la Chevalerie, voir : Gregory S. Kealey et Bryan D. Palmer, *Dreaming...*, 73; Leon Fink, *Workingmen's Democracy*, 14.

100. Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois...*, 41–42. Sur la double affiliation, voir : Catherine Collomp, « Les Knights of Labor et le syndicalisme de métier : structure et relations des deux types d'organisation », *Revue française d'études américaines*, 32 (avril 1987), 251–52.

intention d'obliger le Grand Tronc à rétablir l'échelle salariale à ses ateliers ferroviaires de Pointe-Saint-Charles. Son outrecuidance à vouloir déborder l'île de Montréal, dans les mois suivants, pour fonder des cellules ailleurs en province, et à présenter des candidatures ouvrières aux élections municipales et provinciales, pousse l'Église à redoubler ses attaques : la centrale syndicale est frappée une seconde fois d'anathème par Mgr Taschereau, puis condamnée encore plus sévèrement par l'ensemble des évêques. Plus que tout autre mouvement syndical québécois avant lui, l'Ordre affronte l'hostilité du clergé. Dans une province qui se distingue par sa forte majorité de catholiques, il n'est pas étonnant que les effets soient dommageables. Les foudres de l'Église, combinées à la peur provoquée par l'affaire du marché Haymarket, contribuent à discréditer suffisamment la Chevalerie pour lui faire perdre la moitié de ses adhérents. Toutefois, la spécificité québécoise joue également dans le sens inverse lorsque, à la suite de la diffusion de l'encyclique *Rerum Novarum*, les ouvriers s'inspirent de la légitimité donnée à l'organisation pour relancer l'Ordre.

Les Chevaliers du travail s'essouffent au cours de la crise économique de 1894–96. Ils tombent sous la force des scandales et des divisions minant la société mère aux États-Unis, des tensions entre modérés et socialistes en leur sein de même que de la compétition livrée par les syndicats internationaux et les associations de secours mutuel parrainées par l'Église. Qu'ont-ils laissé en héritage aux ouvriers de la province du point de vue organisationnel? D'abord, une expérience de collaboration à grande échelle, entre francophones et anglophones. Ensuite, une ouverture aux étrangers amenés par l'immigration récente en provenance de l'Europe du Sud et de l'Est. Mais plus significatifs encore, ils ont provoqué un débat sur la nécessité, ou plutôt la possibilité, du syndicalisme industriel. Même la syndicalisation des femmes a progressé avec la fondation d'assemblées locales féminines. Ce bilan, cela va sans dire, tranche sèchement avec l'historiographie. Il lance aussi des pistes de réflexion concernant les organisations ouvrières qui prendront la relève. En misant si fortement sur le syndicalisme centré sur le métier, les syndicats internationaux ne constituent-ils pas une retraite stratégique pour les travailleurs<sup>101</sup>? Plus encore, les syndicats catholiques, qui poindront peu de temps après que le clergé se sera rendu compte que les sociétés de secours mutuel ne suffisent pas à détourner les travailleurs des syndicats non confessionnels, n'introduisent-ils pas une segmentation de la classe ouvrière selon la religion? Avec la présence d'aumôniers et le droit de regard de l'Église sur les délibérations syndicales, n'engagent-ils par les ouvriers dans une soumission, limitée mais réelle, à l'appareil clérical<sup>102</sup>? En prenant du recul, il nous semble que l'immense effort

101. Gregory S. Kealey et Bryan D. Palmer, *Dreaming...*, 10.

102. Concernant la mainmise graduelle du clergé sur les syndicats, il faut lire les thèses de doctorat fascinantes, mais trop peu connues, de Philippe Laberge et de Michel Têtu : Philippe Laberge, « La Confédération des travailleurs catholiques du Canada. Origine, formation,

d'organisation des forces syndicales mené par les Chevaliers du travail a, en quelque sorte, été en avance sur son temps. Leur héritage sera repris beaucoup plus tard, lorsque la Grande Dépression appellera le syndicalisme à modifier la donne. Nul doute que les Chevaliers du travail constituent un chaînon incontournable de l'histoire du syndicalisme québécois.

*Je remercie Robert Tremblay, Bryan D. Palmer et les lecteurs anonymes de Labour/Le Travail pour leurs judicieux commentaires.*

---

évolution », thèse de doctorat, Université pontificale grégorienne, 1954, 366 p.; Michel Têtu, « Les premiers syndicats catholiques canadiens, 1900–1921 », thèse de doctorat, Institut Social de Lyon, 1961, 555 p. L'ouvrage de Jacques Rouillard, *Les syndicats nationaux*, est, bien sûr, également essentiel pour comprendre l'ingérence cléricale.